



Ville de Prémery

*Un endroit paisible,
la passerelle du gué de Pourcelanges*



BULLETIN MUNICIPAL 2024

Mairie de Prémery
8 place de la Mairie - 58700 Prémery
Tél. 03 86 68 12 40 - Fax 03 86 37 98 72
accueil.mairie@ville-premery.fr





Mobilité Santé et plus

MON TRANSPORT SANTÉ ET PLUS ENCORE

**À quel rendez-vous médical
on vous emmène aujourd'hui ?**

J'appelle

Je réserve

On m'emmène à mon RDV

**Transport à
la demande**

*dans la limite des
moyens disponibles*

**MARDI
MATIN
9h - 13h
*
VENDREDI
MATIN
9h - 13h**

*De votre domicile à votre
lieu de rendez-vous*

*qu'il s'agisse de soins, d'examens,
hospitalisations, interventions, cabinets
adresses, supermarchés...*

**Adhésion*
+ Forfait :
à 15 € / mois
ou billets ponctuel : 5 €**

**Adhésion : 10 € (renouvelable à l'année)*



Informations et
réservation les
jeudis de 13h30
à 16h30

Soutenu par



Centre Socioculturel Intercommunal de Prémary

APPEL 03 86 68 11 30



Centre
Socioculturel
Intercommunal de
Prémary

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**



Prémerycoises, Prémerycois,

Si m'adresser à vous chaque année par le biais du bulletin municipal est une tradition, c'est également l'occasion de vous saluer et c'est donc avec un réel plaisir qu'une fois encore je rédige ce mot du Maire.

L'année 2024 s'est éclipisée après avoir laissé derrière elle beaucoup d'évènements et de faits divers.

Tout d'abord les guerres perdurent toujours car chaque camp veut l'emporter, combats où militaires et civils paient un lourd tribut. Cette situation assez générale du monde, monde fou où il y a beaucoup de tensions internationales, a de quoi inquiéter car nous retrouvons des menaces dans le voisinage de l'Europe. Puisse l'humain rapidement l'emporter sur l'idéologie!

Par ailleurs, la France connaît une situation politique complexe : après les élections européennes le Président de la République a dissout l'Assemblée Nationale ce qui a entraîné des élections législatives dans la foulée : aucun parti politique n'a obtenu la majorité, contexte politique inédit, ce qui a engendré un retard dans la composition d'un gouvernement qui aura besoin de sérénité pour résoudre les nombreux problèmes dont celui du remboursement de la dette colossale s'élevant à environ trois mille milliards d'Euros. **Contrairement à ce qui a été avancé, cet endettement n'est pas le fait des collectivités car ce ne sont pas elles qui tiennent les cordons de la bourse de l'Etat ;** cette dérive financière aura inévitablement des répercussions conséquentes à plus ou moins brève échéance, et tous les citoyens seront concernés par les mesures austères qui en découleront. Et cette situation économique engendrera également et inévitablement des retombées négatives sur les collectivités, sans compter les difficultés économiques que vont rencontrer les entreprises, ce qui inquiète beaucoup l'industrie française.

Le Gouvernement devra aussi s'atteler à un problème surnois : les trafics de stupéfiants provoquant une violence sous toutes ses formes et qui est désormais présente partout et qui gangrène tant les villes que les campagnes. Combattre ce fléau devrait être une priorité mais la tâche s'annonce longue car internationale.

En ce qui concerne notre jolie ville de Prémery, même si la situation financière n'est pas mirobolante, nous avons pu malgré tout réaliser de nombreux investissements ainsi que des travaux (présentés plus loin) **sans avoir recours à l'emprunt, et sans augmentation du taux des taxes locales.** La rigueur consiste à se comporter comme la ménagère : ne dépenser que ce l'on possède dans le portemonnaie ! Et nous allons nous efforcer de tenir le même cap en **2025 qui verra s'ouvrir le chantier le plus important, celui dit de « la coulée verte »,** pour lequel nous devrions obtenir des subventions non négligeables (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux + Région), projet muri par le bienveillant chef de projet mis à notre disposition dans le cadre de la convention signée avec l'Etat dite « Petites Villes de Demain ».

Je veux dire aussi que je suis très attaché à l'identité communale qui est la cellule de base de la démocratie car un élu local est un acteur de proximité du destin des territoires (même si parfois il est découragé par cet empilage de normes telles celles concernant les E.R.P (Etablissements Recevant du Public) ou celles afférentes aux logements, sans compter l'augmentation des responsabilités.

Comme à chaque début d'année, il nous faut regarder devant et ceci nous impose un espoir mesuré mais confiant. Avec l'équipe municipale, j'émets le vœu d'un avenir plein de sérénité, de compréhension mutuelle et de solidarité. En ce qui me concerne, pour la ville de Prémery et donc pour vous chers concitoyens **mon unique boussole est de faire au mieux, même si l'on peut toujours faire mieux...**

Enfin, je profite de ces quelques lignes pour remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'investissent d'une façon remarquable pour que notre cité soit attrayante et la rende plus agréable soit par le biais d'animations ou soit par les décorations, une unité dans la diversité des actions et des talents : élus municipaux, communautaires et départementaux, chef de projet, responsables associatifs et leurs bénévoles, artistes, chefs d'entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants, enseignants, ainsi que tous les agents des services publics, personnels communaux et intercommunaux, départementaux sans oublier les représentants de l'Etat, toujours à l'écoute et sur qui je sais pouvoir compter.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont choisi de résider en notre belle cité.

Et bravo à nos Sapeurs-Pompiers, remarquables par leur disponibilité et leur dévouement !

A l'aube de 2025, je vous adresse, ainsi qu'à vos familles et proches, tous mes souhaits d'une très heureuse année d'abord emplie de santé. D'emblée ma pensée va vers celles et ceux qui ont souffert ou qui souffrent encore, physiquement ou moralement, et vers les familles frappées par le malheur à qui j'adresse ma profonde sympathie.

Très belle année 2025 !

Avec mes sentiments bien cordiaux.

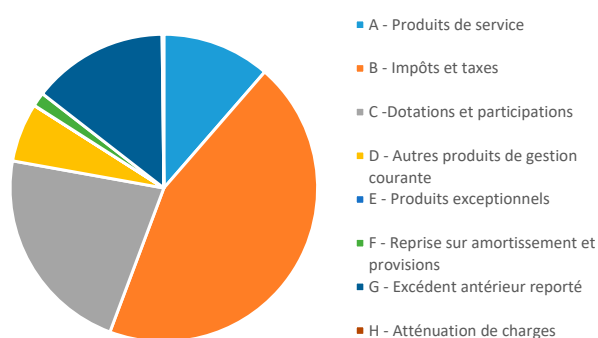
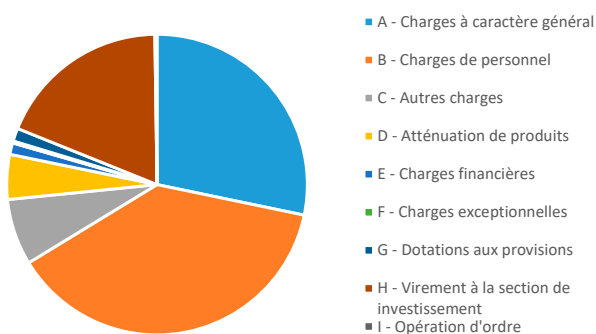
**Le maire de Prémery,
Alexis Plisson**



Budget primitif et décisions modificatives 2024

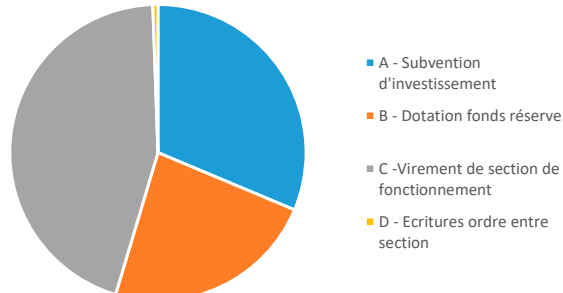
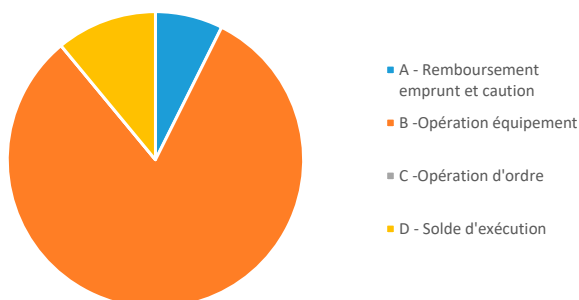
FONCTIONNEMENT

DEPENSES	EUROS	%	RECETTES	EUROS	%
A - Charges à caractère général	766 990.44	28.26	A - Produits de service	309 042.00	11.39
B - Charges de personnel	1 032 000.00	38.03	B - Impôts et taxes	1 202 823.00	44.32
C - Autres charges	193 357.00	7.12	C - Dotations et participations	600 392.18	22.12
D - Atténuation de produits	130 926.00	4.82	D - Autres produits de gestion courante	168 000.00	6.19
E - Charges financières	33 450.00	1.23	E - Produits exceptionnels	500.00	0.02
F - Charges exceptionnelles	6 000.00	0.22	F - Reprise sur amortissement et provisions	40 000.00	1.47
G - Dotations aux provisions	38 000.00	1.40	G - Excédent antérieur reporté	388 185.26	14.30
H - Virement à la section d'investissement	506 959.00	18.68	H - Atténuation de charges	5 000.00	0.18
I - Opération d'ordre	6 260.00	0.23			
DEPENSES TOTALES	2 713 942.44	100	RECETTES TOTALES	2 713 942.44	100.00



INVESTISSEMENT

DEPENSES	EUROS	%	RECETTES	EUROS	%
A - Remboursement emprunt et caution	83 432.00	7.38	A - Subvention d'investissement	354 167.00	31.32
B - Opération équipement	922 984.00	81.62	B - Dotation fonds réserve	263 434.58	23.30
C - Opération d'ordre	0.00	0.00	C - Virement de section de fonctionnement	506 961.00	44.83
D - Solde d'exécution	124 406.58	11.00	D - Ecritures ordre entre sections	6 260.00	0.55
DEPENSES TOTALES	1 130 822.58	100,00	RECETTES TOTALES	1 130 822.58	100,00



Principaux Investissements réalisés en 2024

(subventions non déduites)

ACQUISITIONS € TTC

CANTINE :

- logiciel restauration 4 142 €

CAMPING :

- 1 canapé et 2 réfrigérateurs 833 €

ECOLE PRIMAIRE :

- 13 radiateurs (les Arcades) 6 558 €

- Rideaux 2 668 €

ECOLE MATERNELLE :

- Un lave-linge 399 €

- Toiture de l'école 25 700 €

- Volets roulants 5 250 €

SERVICE TECHNIQUE :

- Une traceuse 718 €

MAIRIE :

- 3 fauteuil et une armoire 1 961 €

VOIRIE :

- Signalétique commerces, panneau et marquage au sol 19 440 €

- Radar pédagogique 1 980 €

- Vidéo surveillance 39 500 €

REBOISEMENT :

- 11 845 plants d'essences diverses sur 9.87 hectares 114 922 €

POTEAU INCENDIE :

- Remplacement du poteau incendie angle route de Lurcy/Grande rue 2740 €

EHPAD COLCHIQUES :

- Ascenseur 32 078 €

CAMPING :

- Barrières automatiques et 2 caméras 10 117 €

PLAN D'EAU :

- Pose de 5 mâts solaires 8 966 €

- Désherbage plan d'eau 21 936 €

TRAVAUX REALISES EN 2024 (investissement) € TTC

- Chemin piétons route de Varzy 12 673 €

- Réfection voirie rue Champ Martin 8 705 €

A VENIR

- Place de l'église phase 2 et cheminement piétons 464 960 €

- Enfouissement réseau route de Nevers 40 280 €



VIE MUNICIPALE

ARBRE DE VIE

Le 27 avril 2024, en l'honneur des donateurs d'organes et de France Adot 58, un arbre de vie (mirabellier) a été planté dans l'espace vert des Ponts de Varzy.

La Municipalité



CAMÉRAS

Pour sécuriser la ville, des caméras ont été installées depuis environ 18 mois. Il est à préciser que seule la voie publique est surveillée et qu'en aucun cas le domaine privé n'entre dans cette surveillance. Le visionnage des vidéos est encadré par la loi.

La Municipalité



DÉPOLLUTION SITE LAMBIOTTE

Durant le premier semestre 2024, une entreprise spécialisée a procédé à la dépollution de l'usine es Lambiotte. L'État (ADEME) était le maître d'ouvrage et a financé la totalité des travaux.

La Municipalité



ENTRETIEN CIMETIÈRE

L'interdiction de l'usage de désherbant fait que les mauvaises herbes envahissent les allées et les sépultures. Cette année ayant été particulièrement humide, il a fallu procéder au désherbage à 4 reprises. Les allées sont du ressort de la collectivité, les sépultures sont à la charge des familles.

La Municipalité



ORDURES MÉNAGÈRES

Pour des raisons de propreté et de respect de l'environnement, les ordures ménagères doivent être déposées sur les trottoirs au plus tôt 24 h avant le passage des camions de collecte. Par ailleurs le tri doit être scrupuleusement respecté.

La Municipalité



CHIENS AU PLAN D'EAU

Nos amis les chiens sont autorisés autour du plan d'eau à la seule condition OBLIGATOIRE qu'ils soient tenus en laisse.

La Municipalité



CHATS ERRANTS

Suite à une convention conclue avec l'Association du Bazois et les vétérinaires de Prémery, les chats errants sont capturés et stérilisés. À l'issue, ils sont relâchés à l'endroit où ils ont été trouvés. Les habitants de Prémery peuvent contacter directement l'association pour faire un signalement sans s'adresser à la Mairie à l'adresse suivante : leschatslibresdubazois@gmail.com

D. JOLLY MEILHAN



CARAVANE DU SPORT

Le 20 juillet, comme chaque année, la « caravane du sport » installée au plan d'eau a attiré une trentaine d'enfants qui ont pu jouer et s'initier à plusieurs disciplines.

MC. GIROUX



ÉCLAIRAGE DU PLAN D'EAU

La 3^{ème} tranche a été réalisée cette année. Ainsi le pourtour de l'étang est doté d'un éclairage solaire.

N. GUILLEMIN

DÉPÔTS SAUVAGES

Toutes personnes qui déposent des ordures ou autres sur la voie publique feront systématiquement l'objet d'une plainte. De plus, une somme forfaitaire de 450 euros leur sera facturée.

La Municipalité



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

La parcelle où ont été abattus les chênes rouges de piètre valeur, est occupée par des chèvres et moutons qui participent à l'élimination des rejets, sous la responsabilité de l'ONF.

Commission forêt



DÉCLARATIONS PRÉALABLES/ PERMIS DE CONSTRUIRE

Il est souhaitable de consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) avant de déposer une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire pour éviter des refus de dossiers. **Service urbanisme**



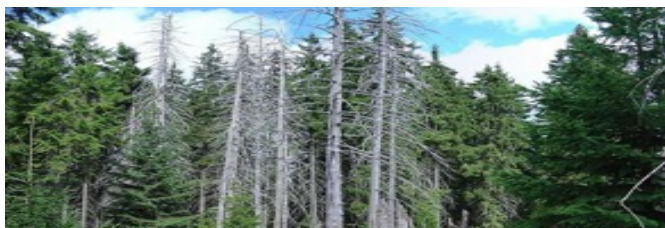
CHEMIN PIÉTONNIER

Les chemins piétonniers de la Croix Sainte Reine ont repris un nouvel aspect sur toute la longueur.

La Municipalité

REBOISEMENT DES PARCELLES DONT LES RÉSINEUX ONT ÉTÉ ATTAQUÉS PAR LES SCOLYTES

Les parcelles 27 et 29 situées au Crot des Labeaux ont été reboisées sur une surface de 10 ha environ. 1300 plants de 11 essences ont ainsi repeuplé les parcelles dans le cadre de la mise en place du plan de relance de l'État qui a financé l'opération à hauteur de 80%. La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée à l'ONF. **Commission forêt**



NETTOYAGE PLAN D'EAU

Le myriophylle avait envahi la totalité du plan d'eau, devenu impraticable pour les pêcheurs. Une entreprise est venue procéder à son arrachage à deux reprises. Elle a évacué environ 300 m³ d'algues. Il est envisagé, avec la Fédération de Pêche, d'étudier une autre solution pour empêcher la repousse.

La Municipalité



PORTAGE DE REPAS

Le centre social de Prémery propose la livraison de repas aux personnes isolées, aux seniors. Actuellement environ une trentaine de repas.

Le directeur du centre socioculturel de Prémery a souhaité déléguer la logistique de la livraison de ces repas tout en conservant le lien avec les bénéficiaires.

La Poste a alors proposé son service de livraison des repas, en lien avec « la cuisine des saveurs » située à Nevers dont les prestations sont très qualitatives.

La Poste pratique un tarif intéressant et une capacité à garantir le service même en cas d'aléas. Les repas sont ainsi livrés par le facteur.

La Poste a l'expérience et le savoir-faire logistique de ce type de prestation qu'elle pratique déjà dans d'autres communes

du département. La fiabilité et la notoriété des facteurs sont rassurantes.

Le centre socioculturel peut ainsi se consacrer à son cœur de missions sans se préoccuper de la partie logistique.

Le maire de Prémery a rencontré à plusieurs reprises le personnel de la Poste ; il a insisté sur le fait qu'il ne voulait pas de concurrence entre ces deux entités mais au contraire une complémentarité : c'est désormais chose faite ! Et à préciser qu'il en est de même à Guérigny.

Le maire



CCAS de Prémery

Centre communal d'action social : il est composé d'élus municipaux et de membres d'associations locales. Il a pour mission d'apporter aide et soutien aux habitants de la commune en situation de difficulté sociale, et d'échanger avec les seniors sur des moments festifs à Noël et au 1er Mai.

Pour les seniors âgés de 75 ans nous offrons :

Un colis de Noël (inscription obligatoire au secrétariat) du 15 octobre au 15 novembre

Le CCAS a distribué 200 colis pour Noël 2024

ou

Un repas dansant pour le 1^{er} Mai (inscription obligatoire au secrétariat du 1^{er} avril au 25 avril)

Un thé dansant gratuit est proposé de 14h à 18h pour tous les seniors n'ayant pas participé au repas.

L'association de Prémery « **Génération mouvement** » prend le relai du CCAS pour l'après-midi.

Cette année 50 personnes ont participé au repas.



Le CCAS n'oublie pas ses 43 résidents de l'EHPAD qui reçoivent des friandises accompagnées d'une jolie carte de Noël confectionnée par les élèves de l'école maternelle, ainsi que des chocolats pour tous les élèves des écoles.

Mes horaires de permanence : le jeudi matin de 11h à 12h ou sur RDV.

Dominique Jolly-Meilhan
Première adjointe en charge du CCAS

RECOMPENSES SPORTIVES 2023

Cette année, les récompenses sportives 2023 se sont déroulées en toute convivialité et en petit comité, récompensant les sportifs mis à l'honneur par leur club respectif

PREMERY HAND, JUDO PREMERY VAILLANTE et VAILLANTE PETANQUE PREMERY.

Merci à toutes les associations sportives de porter haut les couleurs de notre ville et de lui faire honneur.

Marie-Claire GIROUX, Adjointe aux sports



ÉCOLE MATERNELLE

Afin de partager des moments agréables, nous organisons des sorties tout au long de l'année :

- ◆ Découverte de l'environnement de la commune (plan d'eau de Prémery, centre-ville,...)
- ◆ Echanges avec l'école maternelle de Nolay
- ◆ Visite de la caserne des pompiers
- ◆ Séances au cinéma de Prémery
- ◆ Fréquentation régulière de la bibliothèque municipale par petits groupes

Nous organisons également des moments festifs à l'école :

Spectacle réalisé par les enfants et rencontre avec le Père-Noël

Distribution de sachets de chocolats et d'un petit cadeau par enfant



Carnaval

préparation d'un goûter en classe partagé avec les familles après le défilé et le lancer de confettis

Fête de fin d'année

ouverte à tous :

- ◆ spectacle des enfants (aboutissement d'un projet de plusieurs mois, interventions chaque semaine de Dephine Doublot et Sophie Mandin de l'école de musique des Bertranges, financé par la communauté de communes)
- ◆ kermesse organisée par les parents d'élèves dans la cour de l'école



Pour l'année scolaire 2024/2025, l'effectif est de 39 élèves, âgés de 3 à 6 ans.

La répartition des classes est la suivante :

◆ **Petite et Moyenne sections (3 et 4 ans) de 21 élèves**

Enseignante : Emilie Thollé
ATSEM : Séverine PIROUX

◆ **Moyenne et Grande Sections (4 et 5 ans) de 19 élèves**

Enseignante : Marie Lecoq
Agent communal faisant fonction d'ATSEM à temps complet : Sadia Dos Santos Alves (en remplacement de Léa Maillet en congé maternité).
AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) : Céline Dumas



Cette année, nous souhaitons continuer le projet sur le thème de l'écologie débuté l'an dernier.

En fin d'année scolaire, les enfants ont pu profiter d'une sortie en forêt sur la commune de Nolay, d'un séjour de 2 jours à la base nautique de Baye et rencontrer des intervenants extérieurs à l'école.



Nous n'avons pas obtenu les financements attendus pour mener la totalité du projet (création d'un espace « bien-être » dans la cour de l'école maternelle : bassin et jardin pédagogiques, hôtels à insectes, nichoirs, espace en herbe avec une tonte raisonnée,...). Nous tenterons de nouveau de les obtenir cette année.

Malgré tout, le financement par la communauté de communes permettra aux enfants de profiter de 6 séances avec une intervenante extérieure tout au long de l'année. Ces rencontres compléteront notre projet.

Pour financer nos projets et ne pas demander de participation financière aux familles, nous souhaitons participer aux diverses manifestations organisées à Prémery (marché de St Nicolas,...)



N'hésitez pas à venir nous soutenir lors de ces différents événements conviviaux !

La Directrice, Emilie Thollé



VIE SCOLAIRE

GROUPE SCOLAIRE NIÈVRE



Cette année scolaire a débuté avec une classe en moins. Marie Paquet, directrice a accueilli des CP et des CM2 avec Alexandre Piquois, Ludvine Clot des CM1 et des CM2, Solange Fréty des CP et des CE2, Sylvain Barou des CE1 dans une école sécurisée.

Comme tous les ans, en plus les projets ne manquent pas. Entre plus du projet d'école qui se poursuit, les élèves bénéficieront de cours de théâtre sur le thème du « Tour du monde en 80 jours », finalisés par un spectacle.

Toute l'école participera à ELA, « mets tes baskets » qui sensibilise les jeunes à la maladie, à la solidarité, au respect et au handicap.

Les élèves de CM1 et CM2, retrouveront leurs anciens camarades qui sont en 6ème pour le cross du collège, le carnaval avec un défilé, des acrobaties, de l'aérobic, de l'anglais et un défi lecture.

Les élèves de Grande section et les nouveaux CP se retrouveront aussi pour des activités ;

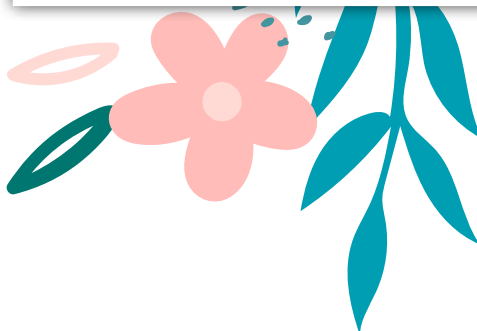
Les élèves de CE2, se rendront à la mairie lors de la semaine des Valeurs de la République.

La commune propose de créer un conseil municipal d'enfants qui prendrait pleinement part à la vie de la commune.

Les enseignants souhaitent replanter un arbre de la laïcité et organiser une cérémonie autour de cet acte.

Une année encore bien remplie qui réunit le travail pédagogique des enseignants, l'aide et le soutien des parents, du réseau d'aide et les efforts financiers des communes et de la Communauté de communes Les Bertranges pour assurer le meilleur à tous les élèves.

La directrice, Marie Paquet



MARIO et LONGO

BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS

Maçonnerie
Béton armé
Rénovation
Ravalement
Terrassement
Assainissement
Goudronnage
Béton prêt à l'emploi - livraison

24 rue Auguste Lambiotte
BP 12 - 58700 PREMERY
03 86 68 12 85
mario-et-longo@wanadoo.fr



COLLÈGE ACHILLE MILLIEN



« Une année 2024 sous le signe de la cohésion, de l'olympisme et du paralympisme...PRÉMERY 2024 ! »

Je reviens en premier lieu sur l'après-midi du 12 avril 2024 dernier où nous avons organisé le cross du collège ouvert aux CM1 & CM2 de toutes les écoles du secteur (PRÉMERY, LURCY-LE-BOURG et CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS) pour une participation record (plus de 200 jeunes coureurs). C'est dans cet esprit d'ouverture que les jeunes écoliers du CP (le plus jeune avait 6 ans) aux pensionnaires de l'EHPAD des Colchiques (le plus âgés avait 96 ans) sont venus encourager tous nos jeunes athlètes. Un goûter et quelques lots offerts par les commerçants de PRÉMERY ont récompensé les sportifs, les méritants et les spectateurs !



Le 27 juin 2024, nous terminions notre année scolaire 2023/2024 en organisant nos propres olympiades avec des activités autour de l'inclusion organisées par nos élèves de 3ème. Cette journée, sous un soleil radieux, avait permis de mélanger tous les élèves de tous les niveaux et de découvrir des situations liées aux différents handicaps.



C'est avec cette acceptation de la différence que nous avons commencé notre année scolaire 2024/2025. La cohorte de 3ème est allée au stade de France le vendredi 06 septembre 2024 pour assister à des épreuves de para-athlétisme pour les jeux paralympiques de PARIS 2024.



Le collège compte à cette rentrée scolaire 130 élèves répartis dans 6 classes. Le calendrier des actions sera donc encore bien chargé :

Le niveau 6ème a été particulièrement « chouchouté » en ce début d'année scolaire pour que cette cohorte puisse se sentir bien au collège et cela le plus tôt possible. Cette première période a été basée sur la cohésion et l'esprit de groupe pour nos plus jeunes collégiens. Une fois les évaluations de début de 6ème passées, ils ont pris le chemin des Mardelles à PRÉMERY le 20 septembre 2024 pour une journée de cours de SVT délocalisée et co-animée par M. COQUILLAT et 3 partenaires (ONF, MELA et le parc naturel régional du MORVAN), Ils ont pu assister à un concert sur instruments réalisés entièrement avec des arbres. Ils ont poursuivi le 24 septembre 2024 avec une matinée cohésion animée par Mme FARIZON et M. DAVID (les deux professeurs principaux). Ils découvriront bientôt le spectacle « Le petit prince slam ! » à la Maison (de la culture) de NEVERS le 18 mars 2025.

Le niveau 5ème n'est pas en reste. La classe de 5ème A est estampillée – pour cette troisième année consécutive – la classe « cadets de la sécurité civile ». Nous continuons de travailler avec nos forces locales : les pompiers (visite de la caserne le 07 juin 2024 (voir photo 4) et le 08 novembre 2024), les gendarmes, l'ADRASEC (Association Départementale des Radios-Amateurs au service de la Sécurité Civile) pour former nos jeunes aux valeurs communes. Nous avons eu l'honneur d'organiser les olympiades de la sécurité civile « à la maison » il y a deux ans maintenant, gageons que nos élèves seront de nouveau au RDV pour représenter dignement le collège A MILLIEN face à nos 7 « adversaires » : RDV pris en juin 2025 à COSNE-COURS/LOIRE ! Une autrice-illustratrice en résidence sur le collège A MILLIEN devrait intervenir en français pendant 6 séquences en début d'année 2025. Ils découvriront, quant à eux, la pièce de théâtre « le mariage forcé » de MOLIÈRE proposée par la Maison (de la culture) à DONZY le 15 janvier 2025.

Le niveau 4ème, Après la découverte du tribunal de NEVERS le 15 octobre 2024 pour assister à une audience dans le cadre d'un cours d'enseignement morale et civique délocalisée par Mme WOZNIEWSKI, les élèves de ce niveau devraient se rendre à la Maison (de la culture) de NEVERS le 26 mars 2025 pour voir un spectacle de cirque intitulé « NUYE ». Ils devraient prendre également la direction de quelques sociétés nivernaises pour y découvrir des métiers dans la poursuite de leur parcours « Avenir » et l'opération « Serious game » réalisée en classe le 17 décembre 2024. Des interventions culturelles sont également prévues en 2025 : L'opération « Jeunes en librairie » est reconduite pour les 4ème B et un nouveau travail avec un journaliste de France 3 Bourgogne est prévu pour les 4ème A. Ils iront à DIJON au « Studirama » le 20 mars 2025 pour découvrir certaines écoles proposées dans notre région.

Le niveau 3ème et sa dualité examen-orientation sera comme tous les ans au centre de nos préoccupations. Nous essayons de trouver un juste équilibre entre la préparation des examens, la préparation de l'orientation et la préparation aux valeurs républicaines. Les élèves de 3ème se sont déplacés à MAGNY-

VIE SCOLAIRE

COURS le 26 novembre 2024 avec leur professeure principale Mme CORNE-FOUCART et Mme FLORET pour découvrir des sociétés à la pointe de la technologie et visiter le musée. Ils ont réalisé leur stage d'observation en entreprise du 16 au 20 décembre 2024 (je profite de ces lignes pour remercier les partenaires prémerycois qui acceptent de prendre pour quelques jours nos élèves). Ils continuent d'affiner leur projet d'orientation et se rendront au Forum CAP-ORIENTATION le 14 janvier 2025 et participeront à notre deuxième forum de l'orientation le 31 janvier 2025. Des casques à réalité virtuelle seront à leur disposition pour découvrir des métiers impossibles à observer en entreprises. La Maison (de la culture) de NEVERS les a reçus pour le théâtre musical « Une opérette à Ravensbrück » le 05 novembre 2024 et c'est le stade du pré fleuri qui les attend fin janvier 2025 pour la rencontre NEVERS-AGEN de rugby de Pro-D2 !

Souhaitons que cette promotion ait la même réussite que la précédente (96 % d'élèves reçus au DNB, 100 % au CFG et l'intégralité des élèves a eu l'orientation voulue) et que ces nouveaux-anciens reviennent fiers, nombreux et heureux à l'occasion de la remise républicaine des diplômes (DNB & CFG) organisée le 15 novembre 2024 et la rituelle plantation symbolique d'un nouvel arbre au collège (Albizia pour la promotion 2023, Saule-Crevette pour la promotion 2022).

Je n'oublie pas toutes les actions communes aux différents niveaux dans le cadre du Comité de l'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement qui donnent du sens et qui contribuent à l'épanouissement de tous nos élèves : Actions pour la sécurité routière, Cérémonie mémorielle des victimes des guerres (08 novembre 2024), Lutte contre le harcèlement (14 novembre 2024), Interventions de nos partenaires (BIJ 58, CIDFF, tabagie...), Journée Nationale du Sport Scolaire (18 septembre 2024 (voir photo 5) , Opérations Nettoyons la Nature I et II, Formation des délégués (18 octobre 2024), Tutorat 6ème & 3ème (15 octobre 2024), Association Sportive et Clubs sur la pause méridienne, Tournois interclasses, Carnaval ... la liste est non exhaustive...

Enfin, je terminerai en remerciant, aussi, tous les acteurs nombreux du quotidien qui m'entourent (enseignants, Assistants d'Éducation (AED), Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH), agents de cuisine, de service et de maintenance, secrétaire, infirmière, assistance sociale et secrétaire générale), qui ne sont pas cités dans mon article et qui font pourtant la RICHESSE du collège.



Je partage enfin avec vous en cette année olympique qui se tourne les mots du baron Pierre de COUBERTIN : « **Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès... l'important, c'est de participer.** »

Le Principal du collège A MILLIEN – J BOURDON

Paysage
Véronique



*Merci pour ces 36 années
passées à vos côtés.
Une nouvelle fleuriste arrivera
courant janvier*

La Cerise sur le Cochon



La Boutique

*Nos Conserve artisanales
Épicerie fine
Vin - Bière - Spiritueux*

*Paniers Cadeaux
Planches Apéro
à emporter*

*37 Grande rue
58130 Guerigny*

Tél: 06.52.20.04.71

BIEN VIVRE À PRÉMERY

JUMELAGE

Le jumelage permet des rencontres entre populations de pays différents, et se font sur des relations de confiance et une ambiance conviviale et amicale.

Il y a bientôt 40 ans les villes de KASTELLAUN et PRÉMERY ont fondé notre jumelage. Depuis de nombreux échanges ont eu lieu entre nos deux communes et des amitiés se sont liées.

En 2024 après avoir organisé notre Assemblée Générale suivie de la traditionnelle choucroute, un concours de belote a rencontré un beau succès. Nous avons eu également la joie d'accueillir une jeune famille de KASTELLAUN au camping de notre ville.

Merci à tous les membres pour leur investissement.

Pour 2025 notre Assemblée Générale aura lieu le 18 Janvier 2025 avec toujours notre choucroute, le 8 Février nous donnons rendez-vous aux amateurs de belote à la Salles des Fêtes et en Mai nous rencontrons une délégation allemande à METZ.

Une seule ombre au tableau, nous manquons de jeunes adhérents. Nous les invitons donc à rejoindre notre jeune présidente et professeure d'allemand, Lou MICHEL qui a un tas de projets les concernant !!!

Renseignements au 0678978434



COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore, les membres du Comité des Fêtes se sont mobilisés afin d'organiser un certain nombre de manifestations.

11 nouveaux bénévoles ont intégré l'équipe du Comité des Fêtes : Daniel, Didier, Francine, J.Paul, M. Laure, Maryline, Olivier, Pascale, Patrick, Thierry et Valérian.



◆ 30 Mars : Chasse aux œufs

Une cinquantaine d'enfants ont profité de cette après-midi, accompagnés de leurs parents et qui ont pu déguster le goûter offert par le Comité des Fêtes après la distribution des chocolats de Pâques.

◆ 25 Mai : Retraite aux flambeaux fête des mères

De nombreux enfants ont défilé dans les rues de notre village et ont reçu des tickets de manège et bonbons.

◆ 22 Juin : Fête de la Musique

Les Prémerycois n'ont pas été au rendez-vous.

◆ 21 Juillet : Brocante

Malgré la pluie, ce fut une belle brocante.

◆ 18 Août : fête de la Coulée Verte (olympiades)

Cet événement organisé conjointement avec les agriculteurs du territoire de Prémery a été annulé.

En effet, compte tenu des conditions climatiques, ceux-ci n'ont pas pu terminer à temps leurs travaux agricoles pour participer à l'organisation de cette manifestation.

◆ 31 août : Retraite aux flambeaux de la Saint Marcel

Faute de forains sur le champ de foire, le comité des fêtes a décidé d'offrir aux enfants, parents, grands-parents des glaces et bonbons. Ce fut un moment très apprécié des participants.

◆ 1^{er} Septembre : Brocante

Les moules-frites ont été un véritable succès.



◆ 10 novembre : Foire aux Veaux

Elle est organisée conjointement avec la municipalité et l'association festivité comice.

◆ 11 novembre : Bal

Gratuit et animé par François Virlogeux.

◆ 30 novembre : décor de Noël

Hall de la Maire : découverte des cadeaux
Place de la mairie (fontaine)

Mot du président : un grand merci à toute l'équipe du Comité des Fêtes pour son investissement.

LES PONTS DES ANCIENS ABATTOIRS

Les anciens abattoirs sont un lieu patrimonial de Prémery à l'entrée de la ville du côté des Ponts de Varzy. Depuis 2015, l'association les Ponts des anciens abattoirs anime le lieu en proposant à tous des activités artistiques, culturelles et numériques, et en créant des espaces collectifs ouverts aux projets des acteurs locaux. Notre ambition est de devenir un véritable **tiers-lieu**.

En 2024, dans les anciennes étables, une nouvelle génération d'artistes s'est installée dans les ateliers : Thomas, musicien mais aussi producteur de live sessions pour des musiciens - Elise, peintre et aussi architecte du patrimoine - Pascal qui travaille le bois et bois/acier - Halima qui fait du recyclage artistique et est aussi danseuse. Vous pouvez venir les rencontrer dans leur atelier.

Dans la petite maison, un espace collectif partagé accueille des ateliers réguliers : Lundi 10h-12h aide informatique avec une conseillère numérique des Bertranges, Lundi 14h-17h30 dessin modèle vivant, Mardi 14h-17h00 atelier Mémoire du Centre Social ... et des ateliers ponctuels écriture, projections, couture ... avec d'autres associations partenaires. Depuis la rentrée de septembre, la petite maison est aussi un espace de co-working accueillant des personnes en télétravail.

Des travaux d'aménagement (électricité, scène, chauffage de la scène, acoustique) ont amélioré les conditions d'accueil dans la grande Halle. Des concerts et des représentations de spectacle vivant sont proposés d'avril à novembre. C'est aussi un lieu de stages de diverses pratiques artistiques, essentiellement l'été et un lieu d'exposition.

Notre philosophie est l'accueil de tous pour partager des projets, des idées, des savoirs. N'hésitez pas à venir avec vos propositions et envies ...
Pour nous contacter et connaître le programme des activités :

Les Ponts des anciens abattoirs

Rue des Ponts de Varzy

lesponts@pm.me Tél : 06 88 20 74 99

www.facebook.com/pontsdesabattoirs

<https://lesponts.org>

<https://www.youtube.com/@lespontsdesabattoirs>



SCENI QUA NON

En juillet dernier, nous avons lancé un appel à dons pour contribuer à rétablir l'équilibre financier de Sceni Qua Non, gravement menacé. A ce jour, nous avons déjà recueilli 20 000 euros de dons, et nous tenons **à vous remercier très chaleureusement de votre générosité**, signe de votre attachement à nos actions sur le territoire.

Il nous reste beaucoup de chemin à faire, et même si le risque de cessation de paiement s'éloigne, **nous ne sommes toujours pas tirés d'affaire**. Comme pour nous compliquer la tâche, l'un des projecteurs de notre tournée de cinéma itinérant vient de rendre l'âme, nous obligeant à un remplacement qui va nous poser des problèmes de trésorerie dont nous nous serions bien passés. Et notre subvention annuelle « Art et Essai » vient d'être considérablement rabotée (suite à l'arrêt des mesures de soutien liées à la crise sanitaire).

C'est pourquoi, tout en continuant de solliciter un soutien accru auprès de tous nos partenaires publics, nous nous tournons de nouveau vers vous, notamment vers celles et ceux qui n'auraient pas encore pris le temps d'adresser leurs dons pendant la période estivale, ou qui auraient oublié de le faire. **Il est encore temps pour nous soutenir !**

Comment faire un don à Sceni Qua Non ?

Il y a deux possibilités

1/ Vous pouvez faire un don en ligne via le site Hello Asso en suivant ce lien

<https://www.helloasso.com/associations/sceni-qua-non/formulaires/1>

Le reçu émis par Hello Asso fait office de reçu fiscal.

Merci de privilégier cette solution

2/ A défaut, vous pouvez envoyer un chèque à Sceni Qua Non, 6 place Mossé, 58000 Nevers

Précisez qu'il s'agit d'un don et donnez votre adresse mail et votre adresse postale pour que nous puissions vous envoyer votre reçu fiscal.

Merci encore pour votre soutien !

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal déductible des impôts à hauteur de 66% au titre des dons aux associations reconnues d'intérêt général (Via Hello Asso, le reçu de don fait office de reçu fiscal)

GALERIE 34



Sculpture François Schwob

Galerie 34, association loi de 1901 fondée par Hélène Leroy-Coquard en 2017, a permis, tous les ans sans interruption depuis sa création, à travers les 46 manifestations et expositions organisées, de contempler les œuvres de plus d'une soixantaine d'artistes.

Conformément à la mission définie dans ses statuts, elle tente de faire partager la diversité et la richesse de talents artistiques tant locaux que plus lointains. Ses expositions, dans le cadre accueillant du 34 de la Grande Rue, sont toujours d'accès libre. Elles permettent d'admirer des œuvres très variées, peintures d'inspirations et de techniques très diverses, dessins, laques, sculptures aussi bien sur bois, sur pierre, que métalliques, photographies, livres reliés et autres formes artistiques parfois inattendues mais toujours de qualité.

La Galerie, animée par une équipe dynamique, s'ouvre aussi bien aux débutants talentueux qu'aux créateurs confirmés, leur offrant des conditions d'exposition intéressantes. Elle n'hésite pas éventuellement à déborder le strict cadre artistique, comme cette année la présentation de l'aventure spéléologique de la grotte de Trabuc.



Le veilleur de rêves, laque de Mireille Millot

Pour ce qui concerne sa mission principale, la Galerie a pu en 2024 présenter treize artistes, dont il est possible de retrouver un aperçu sur son site : **<http://galerie34.premery.fr>**.

La saison 2025 présentera un programme particulièrement riche et diversifié, dont on peut découvrir le détail sur le site web. Ce site donne par ailleurs un aperçu assez complet de l'activité de la Galerie depuis son ouverture.

L'équipe de la Galerie reste à l'écoute tant de ceux qui voudraient participer à son animation, qu'à ceux qui souhaiteraient lui présenter leur projet d'exposition ou de manifestation. Il est possible de la joindre par mail, pour tous renseignements ou propositions, à **expo@galerie34-premery.fr**.

BIEN VIVRE À PRÉMERY

L'ATELIER D'ESSIE

L'atelier d'essie

L'atelier d'Essie, au 33 de la Grande Rue, propose une dizaine d'ateliers très variés, conformément à sa mission de sensibilisation et d'apprentissage dans le domaine des activités artistiques. Créé il y a près de 30 ans, avec des variations dans son offre au cours des ans, selon à la fois les demandes et la disponibilité de formateurs qualifiés, il propose actuellement dix ateliers, offrant une palette assez diversifiée, où chacun peut développer sa créativité : dessin, cartonnage, couture, laque, patchwork, peinture à l'huile, peinture paysanne, reliure et, plus récemment créés, la photographie et la mosaïque. Ces ateliers assistent aussi bien les débutants dans la découverte et l'apprentissage de nouvelles pratiques artistiques que les amateurs éclairés qui désirent se perfectionner. S'ils apportent un enrichissement personnel par la découverte et le développement des capacités de création de chacun, ils offrent en outre un lieu d'échanges amicaux et de convivialité apprécié des participants. Occasionnellement, l'atelier d'Essie est amené à organiser de courts stages, notamment en été, et participe aux manifestations locales, Saint-Nicolas, brocantes...



La participation aux ateliers nécessite d'être adhérent de l'association (cotisation annuelle de 20 €). Un adhérent peut participer à plusieurs ateliers. Une contribution modique aux frais des animateurs, variable selon les ateliers, peut être demandée à chaque séance. Il n'y a aucune obligation d'assiduité, même s'il est évident que toute pratique demande un effort de régularité. Toute personne intéressée par un atelier peut assister gratuitement et sans engagement à une

première séance. Les différents ateliers peuvent être amenés à proposer à leurs membres de participer à des expositions de leurs œuvres, dans les locaux de l'association ou parfois à l'extérieur. L'atelier d'Essie est naturellement amené à collaborer avec d'autres associations, notamment avec les Ponts des Abattoirs et la Galerie 34.

L'année 2024 a été principalement marquée par le départ de Lièn. Artiste laqueuse de talent, elle a consacré de nombreuses années à enseigner l'art de la laque, notamment en animant pendant environ un quart de siècle un atelier dans le cadre de l'atelier d'Essie et en organisant des stages aux Ponts des Abattoirs. Avec cette délicate, mais nécessaire conciliation entre bienveillance et exigence, qu'elle savait pratiquer, elle a permis à de nombreux amateurs de découvrir puis de commencer à acquérir cette technique. Elle parvint à susciter ou à confirmer de nombreuses vocations. Partie vers d'autres aventures, elle a pris soin de mettre en place les dispositions nécessaires pour la continuation de l'atelier laque, en confiant sa succession à une autre formatrice compétente.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à pousser la porte aux heures d'ouverture, ou à nous contacter par mail à atelier.essie.premery@gmail.com, ou au 06 35 15 67 83. Vous pouvez également consulter la page Facebook <https://www.facebook.com/atelier.essie.premery.nievre/>.



OFFICE DE TOURISME

En ce début de saison 2024, l'office de tourisme a investi ses nouveaux locaux au 15 grande rue. Avec une surface agrandie et plus fonctionnelle, les touristes et les visiteurs locaux apprécient ce nouvel accueil. De plus, la boutique souvenirs et produits locaux a vu sa gamme élargie.

Cette année comme dans de nombreuses régions, la Nièvre n'échappe pas à la baisse de la fréquentation touristique néanmoins les touristes étrangers nous ont rendu visite en nombre.

En juin, la commune a accueilli l'assemblée générale de l'office de tourisme des Bertranges. Adhérents, élus et prestataires ont pu échanger autour du bilan et des perspectives de l'association. La soirée s'est terminée autour d'un moment convivial avec l'inauguration du nouveau local.

Les balades commentées du jeudi, en juillet et août ont de nouveau été reconduites avec une bonne fréquentation. A cette occasion, l'aide d'un bénévole local a permis l'ouverture en continu. Parallèlement nous avons assuré plusieurs points info lors d'événements sur le secteur à Montenoison, Chaulgnes, Raveau, Guérigny et Murlin.

Pour finir la saison, l'office de tourisme a été à l'initiative de l'ouverture exceptionnelle de la collégiale à l'occasion des journées européennes du patrimoine

Office de tourisme
LA CHARITE-SUR-LOIRE
Bertranges - Val de Nièvre



BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DE PRÉMERY

15, grande rue 58700 Premery

TEL : 03 86 37 99 07 o.t.premery@gmail.com

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Ouvert d'avril à octobre, du lundi au samedi midi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30

ENSEMBLE MUSICAL DE PRÉMERY



L'Ensemble Musical de Prémery est une invitation à venir écouter ou jouer avec nous de la musique, dans une ambiance sympathique. Nous vous invitons à rejoindre l'orchestre, les chœurs, notre musique de rue, notre ensemble traditionnel, ou venir écouter les grands musiciens internationaux que nous invitons lors de notre Festival d'été...

Depuis plus de vingt ans, nous proposons un orchestre d'instrumentistes à cordes, associé à des vents, cuivres et percussions, ce qui en fait un véritable orchestre «de chambre» composé d'amateur et de professionnels, fréquemment associé aux chorales ou aux harmonies de notre Département. Notre association est l'héritière des «Enfants de Prémery», orchestre fondé à la fin du 19ème siècle, et nous jouons dans tout le département...

Cette année, le festival de musique a proposé un concert de chansons napolitaines par Antoine Giovacchini, un récital vocal avec Héloïse Garlopeau, le quatuor Hermès accompagné de Pascal Moraguès et d'Augustin Carles (à Guérigny), et un

ensemble de jeunes musiciens du CNSM de Paris fin août à la Collégiale (puis à Champlemy)... Pour l'an prochain nous préparons un grand concert d'ouvertures, de chœurs et d'airs d'opéras...

Par ailleurs, nous n'oublions pas notre vocation à assurer les commémorations officielles grâce à nos musiciens de cuivres et de percussions qui jouent lors des journées commémoratives, ainsi que plusieurs prestations de musiques traditionnelles du Morvan et de nos pays.

C'est un grand bonheur pour notre Ensemble Musical de Prémery de rayonner dans la Nièvre et au-delà grâce à des projets qui sont devenus des réussites. Nous espérons vous voir nombreux à nos prochains concerts, et nous vous invitons à venir nous rejoindre si la musique vous en dit !

Le Président de l'Ensemble Musical de Prémery, Dan Krajcman



CENTRE SOCIOCULTUREL



Le Centre Socioculturel est un espace d'animation ouvert à tous qui comptabilise 167 adhésions familiales et 129 adhésions individuelles.

Le Centre Socioculturel est agréé par la CAF de la Nièvre et à ce titre a l'obligation de construire un projet social, gage de qualité. Il s'attache à prendre en compte les besoins vécus par les habitants et les constats observés par les professionnels. Ceci en lien étroit avec les élus locaux et les partenaires du territoire.

L'adhésion à notre structure est un acte d'engagement à soutenir, participer et initier des actions. Des espaces ouverts d'échanges sont donc proposés régulièrement.

La page Facebook permet de suivre l'actualité de

l'association et se veut interactive. Notre agent d'accueil vous reçoit également tous les jours de la semaine pour entendre vos besoins et vous orienter vers les services ou professionnels du Centre Socioculturel ou du territoire plus largement.

Les bénévoles du Conseil d'Administration qui sont comme vous des habitants de Prémery ou des communes alentours, travaillent en collaboration avec Grégoire DUTRIEU le directeur et son équipe. Ils ont établi des liens privilégiés avec les partenaires institutionnels et avec les élus locaux pour répondre à vos attentes.

L'engagement des politiques est essentiel à la réussite de notre association.

L'accueil et le secrétariat sont principalement assurés par Myriam Weihmann, la comptabilité est assurée par Marie Laure Chambon.

◆ LA PETITE ENFANCE :

La micro-crèche « Pirouette » accueille les enfants de **10 semaines à 5 ans** de façon régulière ou occasionnelle. L'encadrement est assuré par un personnel qualifié : Sandra PHILIPPON (Auxiliaire de puériculture), Corinne DARGNEAU (Auxiliaire de puériculture), Emmanuelle RICOIS (Auxiliaire de puériculture), Emilie SECHERESSE (CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance) et Isabelle GOMEZ.



Les tarifs sont adaptés aux revenus des familles (couches et repas fournis). Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. L'équipe accueille vos enfants en respectant leurs rythmes : repas, sommeil, développement...

Le Relais Petite Enfance (appelé auparavant RAM) :

Lilia De Carvalho vous :

- Accompagne sur le plan administratif :

- ◆ Les parents : informations sur les droits et les devoirs en tant que particulier employeur d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfant à domicile.
- ◆ Les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile: droits, devoirs en tant que salarié.

- Informe sur les différents modes de garde possibles sur le secteur. Vous y trouverez la liste des assistants maternels du secteur.

Emilie Sécheresse vous :

Propose des ateliers d'éveil pour les jeunes enfants accompagnés de leur assistant maternel et/ou de leurs parents tous les lundis matin (activité gratuite). N'hésitez pas à demander le programme.



◆ L'ENFANCE :

Les Accueils de Loisirs sont ouverts :

- ◆ **Les mercredis et pendant les vacances scolaires** : aux enfants de 3 à 11 ans. Ils se déroulent de 8h à 18h dans les locaux de l'école primaire ou maternelle de Prémery (accueil complémentaire possible de 7h à 8h et de 18h à 18h30).

Les accueils périscolaires (avant et après l'école) sont assurés

à : ◆ **Prémery** : tous les jours d'école de 7h à 8h30 et de 16h15 à 19h par Audrey Bruno, Sarah Jeanguyot, Annick Magave, Antoine Girard et Camila Paquignon dans les locaux de l'école primaire.



L'équipe de professionnels, coordonnée par Annick MAGAVE (Pause méridienne, Périscolaire et Accueils de loisirs du Mercredi) et Audrey BRUNO (Directrice des Accueils de loisirs pendant les vacances scolaires), anime ces temps d'activités diversifiés (artistiques, manuelles, sportives, etc...)

BIEN VIVRE À PRÉMERY

◆ LA JEUNESSE :

L'espace jeunes et les séjours jeunes sont encadrés par Aurélie Alff et Antoine Girard en animation. Il accueille les jeunes de 11 à 17 ans.

Cet espace est ouvert les mercredis à partir de 12h30 et pendant les vacances scolaires (horaires en fonction du programme d'animation).

Un transport intercommunal est possible, sur inscription, en début et fin d'accueil du jeune.

Des animations sur le temps de midi sont proposées au Collège Achille Millien de Prémery les lundis et jeudis de 13 h à 14 h.

Le local jeunes est un espace dédié pour les jeunes. Les adolescents sont accompagnés dans leurs projets de vacances, de loisirs, de séjours ou tout autre selon leurs envies et leur implication.



◆ LA FAMILLE :

La famille, un sacré défi à relever ! Il en existe de toutes sortes, elles sont toutes différentes et présentent en même temps de nombreux points communs. Que l'on soit tout jeunes parents, parents de 5 enfants, mère ou père solo, pas encore parent mais qu'on aimerait bien le devenir, que le bébé soit encore dans le ventre de sa maman, qu'il ait 2 ans ou 16 ans, des questions, des doutes, des projets, des envies, il y en a à l'infini ! **La référente-familles est à vos côtés dans cette aventure à travers des ateliers, des sorties et des rencontres collectives ou individuelles.** Vous pourrez y chercher ensemble des pistes de réponses à vos problématiques de parents, de beaux-parents et de grands-parents. Ces temps peuvent aussi être dédiés au développement d'une idée ou d'une envie qui vous tient à cœur et qui concerne la parentalité et le cercle familial.

Vous pouvez joindre Lilia, référente-familles au 06 22 06 18 44.



◆ LES SENIORS

Des sorties de loisirs ou culturelles, sont organisées au départ du centre. La programmation est réfléchie en concertation avec les adhérents.

Des ateliers de prévention santé et bien-être, un atelier mémoire animé par Danièle CHARTON, sont proposés tout au long de l'année.

Des cafés hebdomadaires, le lundi après-midi en salle de réunion du Centre Socioculturel sont animés par Antoine GIRARD.

◆ LE PORTAGE DE REPAS

Un service de portage de repas à domicile s'adresse à toute personne retraitée, handicapée ou immobilisée temporairement. Les repas sont préparés par la cuisine des saveurs à Nevers et livrés en liaison froide par La Poste. Le Centre Socioculturel se charge des inscriptions et vous accompagne dans sa mise en place.

◆ LES ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS

Des ateliers pour adultes et enfants, animés par des professionnels ou des bénévoles, offrent des possibilités d'activités sportives et culturelles : gymnastique douce et d'entretien, atelier pilate avec l'ADESS 58, tarot et belote, danse avec Audrey Bruno, couture avec Amandine Espire et Bernadette Carrette.

Ces ateliers sont coordonnés par Audrey BRUNO.

Point relais de la Maison de la culture de Nevers, vous pouvez réserver des places à des prix intéressants pour les divers spectacles. Possibilité de covoiturage pour se rendre à la Maison de la culture.



BIEN VIVRE À PRÉMERY

◆ L'INSERTION

Le chantier d'insertion est un dispositif de l'Insertion par l'Activité Economique. Il a pour objectif de favoriser le retour à l'emploi de personnes rencontrant une période de chômage. Les travaux proposés sont majoritairement liés aux métiers de l'environnement et à la réhabilitation du petit patrimoine (murs en pierres sèches, petits travaux d'habitation, rénovation...).

Il s'adresse aux collectivités mais aussi aux particuliers. L'encadrement technique est assuré par Roger LHOSTE.



◆ PREVENTION SANTE ET SERVICES SOCIAUX

Le Centre Socioculturel inclut dans ses missions la participation aux actions d'éducation et de prévention en matière de santé. A ce titre, il accueille la médecine du travail (Infirmière de la MSA), des consultations de PMI (Protection Maternelle et Infantile), un relais assurance maladie (renseignements divers et mise en relation avec la caisse primaire selon les questions posées).

Il accueille également d'autres permanences dans ses locaux : les assistantes sociales du Conseil Départemental et de la MSA, la mission locale (accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion).

◆ NOUVEAU SERVICE : Mobilité Santé et plus

Avec le soutien du Pays Val de Loire Nivernais et de l'ADEME BFC, ce transport est proposé à TOUTES personnes (sans conditions d'âge, de quotient familial...) ne pouvant pas se déplacer par leur propre moyen et qui n'ont pas de prise en charge transport par la sécurité sociale. Exemple : panne de voiture, problème de transport, personne sans permis de conduire... Ce service vous permet d'être transporté depuis votre domicile à un rendez-vous médical, à la pharmacie, au cabinet d'infirmier, kiné, vers tous lieux de santé et de prévention mais aussi au supermarché ou au marché. (Prémery, Nevers, Cosne-sur-Loire, etc...). N'hésitez pas à nous contacter.

Nous proposons ces transports sur deux demi-journées, les mardis et vendredis de 9h à 13h pour toutes personnes résidentes sur le canton de Prémery (13 communes au total).

Deux tarifs sont proposés : un forfait mensuel à 15 € ou un trajet unique à 5 € en plus de l'adhésion annuelle qui permet de participer à toutes les autres activités (que vous avez peut-être déjà).



Concrètement, vous avez besoin d'un transport Mobilité Santé et plus (nom de ce nouveau service) pour un rendez-vous un mardi ou un vendredi matin ? Vous appelez le Centre Socioculturel, de préférence le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30, nous enregistrons votre demande, et Carole LE BAIL vous confirmera le transport et viendra vous chercher à votre domicile avec un véhicule.

C'est un nouveau service, donc une expérimentation, il nous faudra un peu de temps pour être totalement opérationnel, merci d'avance pour votre compréhension.

◆ **Le Centre Socioculturel** fonctionne avec les habitants qui l'entourent. Si vous avez envie de rejoindre une action en particulier, de proposer un atelier ou un projet pour les habitants de Prémery ou alentours, nous sommes à votre écoute et pouvons vous aider à concrétiser cette envie. Nous n'attendons que vous, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Pour tout complément d'informations, pour nous faire part de vos suggestions, ou pour participer à notre action : CSCI, 10 place de l'Eglise, 58700 Prémery.

Tél : 03.86.68.11.30. Ouverture du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



PÊCHE ET CHASSE

A.A.P.M.A « LA PERCHE »

La Société de pêche a pu perdurer grâce aux bénévoles et volontaires qui ont permis de constituer un bureau et à ce titre nous adressons nos remerciements à Monique Plisson qui a bien voulu assumer les fonctions de secrétaire, sans quoi « La Perche » n'aurait plus existé, faute d'autre volontaire pour occuper ce poste! Il ne faut pas oublier que la pêche est un vecteur de lien social...

En 2024, l'AAPPMA a vendu 213 cartes : 35 cartes « entente halieutique » + 62 cartes « personne majeure » + 5 cartes « automne » + 9 cartes « femme » + 24 cartes « mineur » + 22 cartes pour les moins de 12 ans + 10 cartes « hebdomadaire » + 46 cartes « journalière ».

Un pêcheur n'est pas seulement celui qui capture « le gros » ou la friture ; c'est également quelqu'un qui est près de la nature : **c'est une sentinelle de l'environnement** car il laisse les lieux comme il aime les trouver, c'est-à-dire propres, sans compter qu'il ramasse souvent les déchets abandonnés par ceux qui violent les règles les plus élémentaires de l'environnement...

La pêche, pour notre territoire rural, est un plus économique et touristique. Le plan d'eau de Prémery rassemble ces deux atouts. Pour ce qui est de son ré-empoissonnement, nous avons déversé :

- ◆ 180 kg de carpeaux au plan d'eau (fin 2023);
- ◆ 89 Kg de carpes communes au plan d'eau ;
- ◆ 50 kg de brochets « couteaux » ;
- ◆ 30 kg de truites arc en ciel dans la Nièvre d'Arzembouy.



Le coût total s'élève à environ 2200 €uros.

Il est rappelé que la pêche du black-bass se pratique obligatoirement en no-kill (poisson remis à l'eau).

Nous remercions très sincèrement la municipalité et ses personnels pour avoir équipé l'étang d'un éclairage solaire, sur tout son pourtour ; pour le nettoyage et l'entretien des lieux et l'aménagement d'un terrain de pétanque permettant aux accompagnateurs de passer d'agréables et conviviaux moments parfois partagés avec les campeurs et des Prémerycois. Et merci aux dépositaires : Ets. Pascault / E.P.E - Office de Tourisme - Carrefour Market - Mairie d'Arthel.

Chevaliers de la gaule : très belle année halieutique et heureuse année 2025 à toutes et tous.

Le bureau

**Groupama**
la vraie vie s'assure ici

**RETROUVEZ
VOTRE CONSEILLÈRE
VIRGINIE BARLERIN :**
AGENCE DE PRÉMERY
48-50 Grande Rue
Tél. : 09 74 50 34 16*



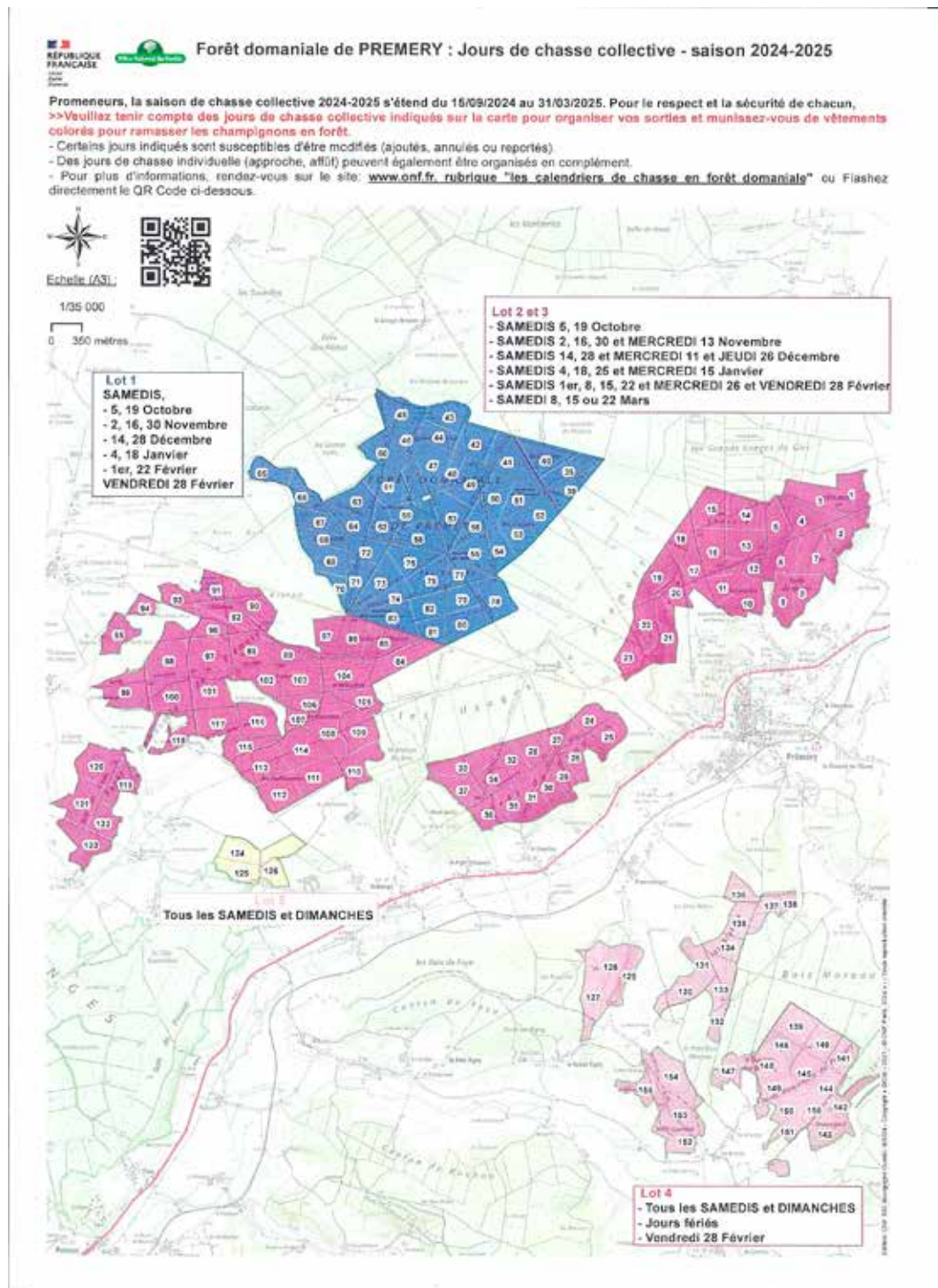
Virginie vous accueille du **mardi au samedi**
de 8h30 à 12h00 et les après-midi sur rendez-vous.

*Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Groupama est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Groupama est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Groupama est formellement interdite.



La Sté de Chasse de Prémary vous informe des jours de chasse dans les bois communaux côté Nolay, Route de Dompierre et de la Charité : samedi, dimanche, lundi et jours fériés.

CHASSE EN COURS



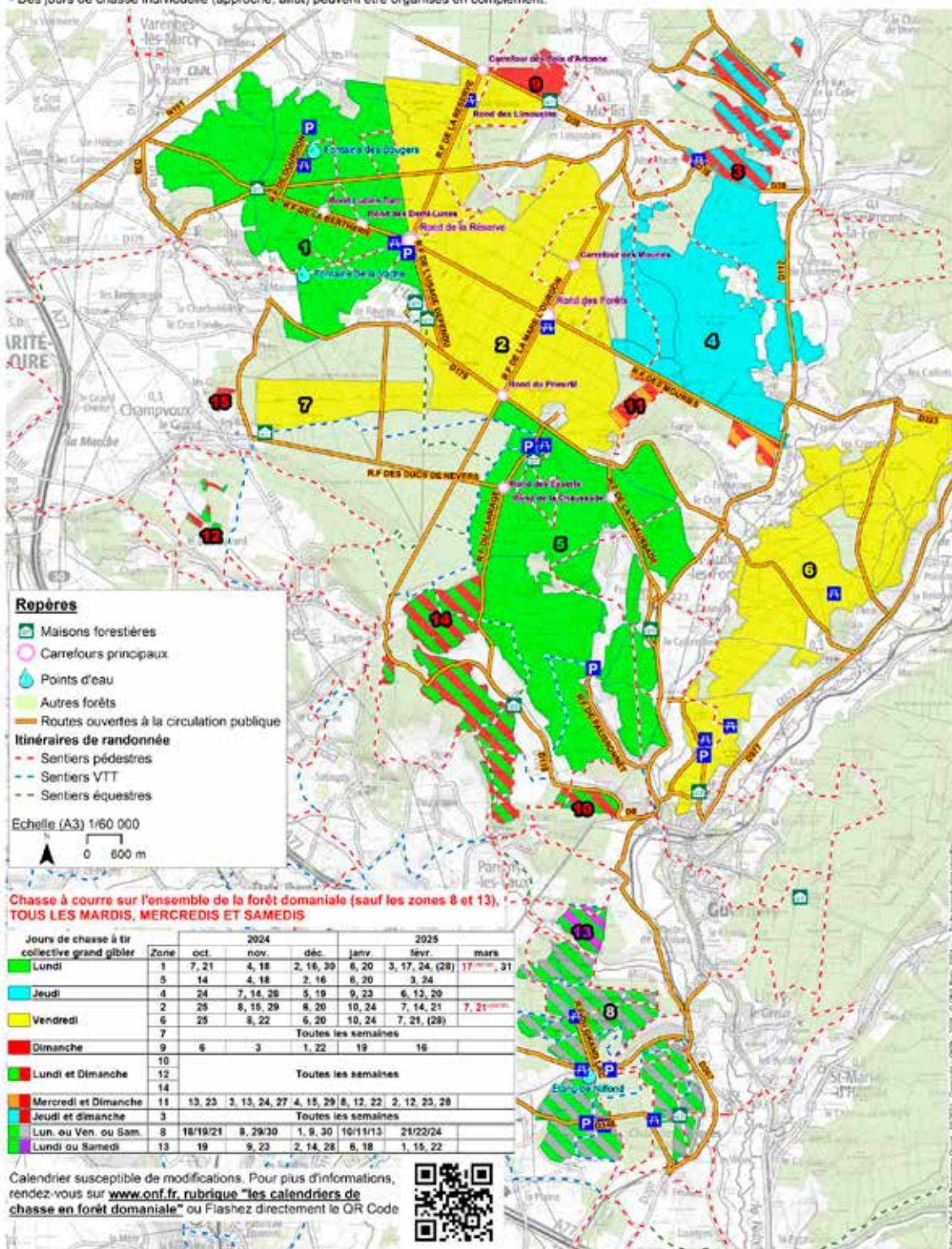


Forêt domaniale des Bertranges : Jours de chasse collective - saison 2024-2025

Promeneurs, la chasse collective est ouverte du 15 Septembre 2024 au 31 Mars 2025.

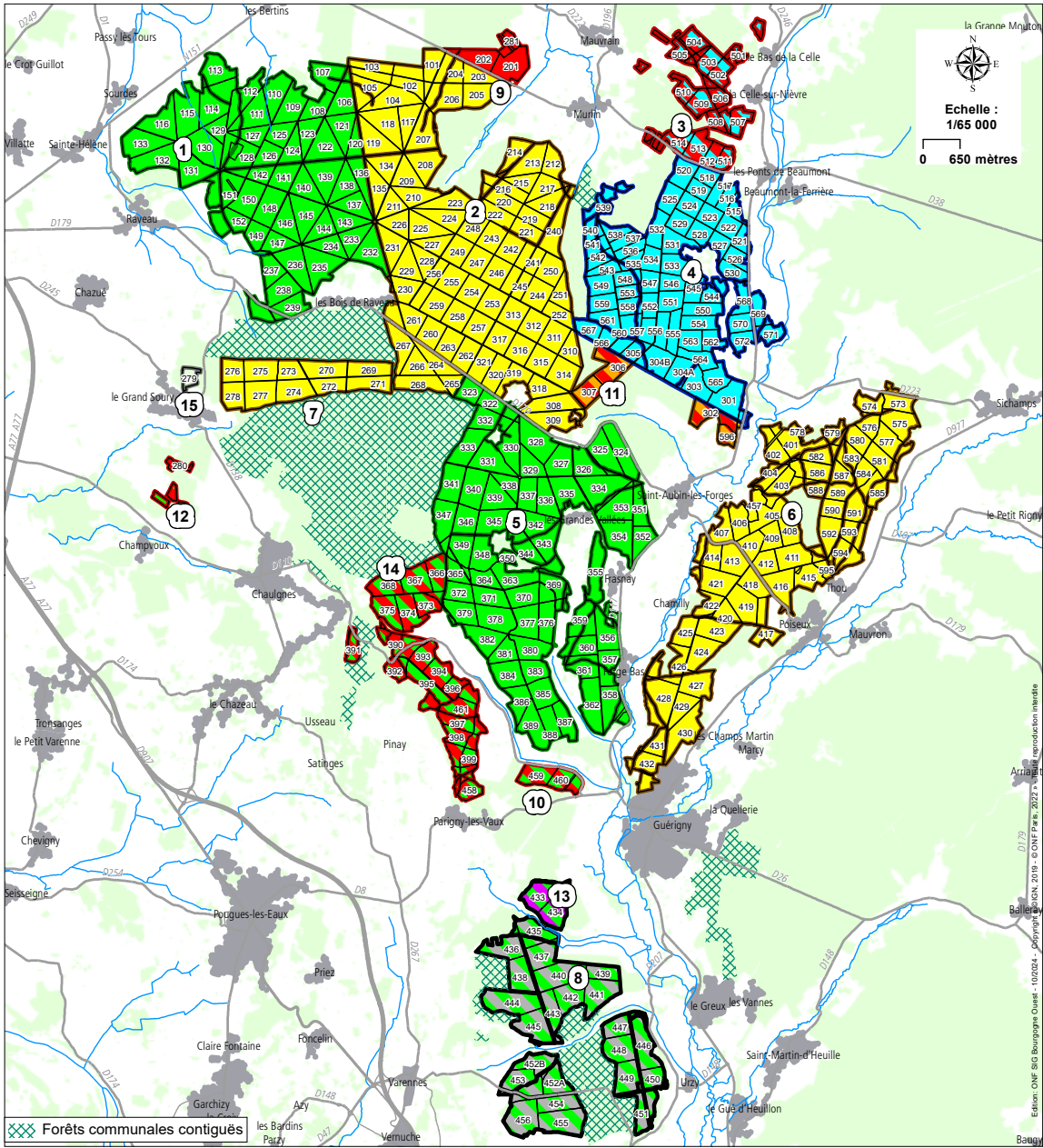
>>> Pour le respect et la sécurité de chacun, veuillez tenir compte des jours indiqués pour organiser vos sorties :

- Ces jours-là, des routes forestières pourront être temporairement fermées ;
- Munissez-vous de vêtements colorés pour ramasser les champignons ;
- Des jours de chasse individuelle (approche, affût) peuvent être organisés en complément.





FORET DOMANIALE DES BERTRANGES
JOURS DE CHASSE - SAISON 2024 / 2025



Jours de chasse à tir collective grand gibier		2024			2025		
	Zone	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars
Lundi	1	7, 21	4, 18	2, 16, 30	6, 20	3, 17, 24, (28)	17 (week-end), 31
	5	14	4, 18	2, 16	6, 20	3, 24	
Jeudi	4	24	7, 14, 28	5, 19	9, 23	6, 13, 20	
	2	25	8, 15, 29	6, 20	10, 24	7, 14, 21	7, 21 (week-end)
Vendredi	6	25	8, 22	6, 20	10, 24	7, 21, (28)	
	7	Toutes les semaines					
Dimanche	9	6	3	1, 22	19	16	
	10	Toutes les semaines					
Lundi et Dimanche	12	Toutes les semaines					
	14	Toutes les semaines					
Mercredi et Dimanche	11	13, 23	3, 13, 24, 27	4, 15, 29	8, 12, 22	2, 12, 23, 28	
Jeudi et dimanche	3	Toutes les semaines					
Lun. ou Ven. ou Sam.	8	18/19/21	8, 29/30	1, 9, 30	10/11/13	21/22/24	
Lundi ou Samedi	13	19	9, 23	2, 14, 28	6, 18	1, 15, 22	

ASSOCIATIONS SPORTIVES

VAILLANTE PÉTANQUE PREMERY

Une nouvelle année se termine pour la Vaillante Pétanque Prémery, encore de beaux résultats cette année tout particulièrement pour une triplète vétérans composée de Perez Jésus, Meoli Guy et Berquier Philippe qui sont Champions de la Nièvre et qui ont participé au Championnat de France à Castelnaudary dans l'Aude, et une équipe senior en Promotion composée de Perez Jésus, Meoli Guy et Brayet David qui sont Vices-Champions de la Nièvre et qui ont participé au Championnat de Bourgogne à Saint Florentin dans l'Yonne.

En Championnat des Clubs l'équipe de D5 monte en D4 finissant première et l'équipe féminine en D1 finit deuxième.

Nous avons cette année 42 licenciés et 12 cartes loisirs et comme vous le savez nous étions dans une année Olympique, nous avons donc dû procéder à l'élection d'un nouveau bureau qui a eu lieu lors de notre Assemblée Générale le 27 septembre 2024 et qui se compose comme suit:

Président : BRAYET David,
Vice-Président : GAULE Franck
Trésorier : BERQUIER Philippe
Vice-Trésorier : CASAGRANDE Rémy
Secrétaire : REMY Christelle
Vice-Secrétaire : BEYS Gérard
Membres : VIAL Sébastien, GAULE Serge

Les entraînements se déroulent au stade Robert Gomez le mercredi et le vendredi de 15h à 19h.

Nous préparons activement la saison 2025 en espérant encore de meilleurs résultats et de meilleures conditions d'entraînements et locaux.



TRIPLETTE VETERANS
« Championnat de France » Castelnaudary.

On remercie très sincèrement les commerçants de Prémery et Sichamps, qui sans eux, nous ne pourrions pas nous déplacer pour les compétitions.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre....

VAILLANTE TENNIS PREMERY

A Prémery rien n'est plus facile que de jouer au tennis, pour s'amuser, s'entraîner, faire du sport. La commune dispose de 2 courts extérieurs dans le cadre bucolique du plan d'eau. Pour permettre et encourager la pratique du tennis au plus grand nombre, l'accès aux courts est gratuit. Les clés sont à retirer au camping aux horaires d'ouverture. En dehors de ces horaires, appeler le 06 13 87 02 72.

Le club de la Vaillante Tennis peut vous accompagner si vous souhaitez pousser un peu plus loin votre pratique.

Nous sommes actuellement une vingtaine de licenciés, de 6 à 60 ans, de tous niveaux (pas encore de classés à l'ATP mais attendez un peu les jeunes arrivent...).

En adhérant au club vous trouverez forcément un partenaire de jeu. Seul point négatif, nous sommes bien loin de la parité (seulement 3 filles en junior), mesdames on vous attend.

Des entraînements ont lieu toute l'année hors vacances scolaires, encadrés par des membres bénévoles du club jusqu'à ce que nous trouvions un professionnel : le lundi soir pour les enfants à partir de 6 ans (de 17 h 30 à 19 h), le jeudi soir pour les adultes (débutants de 18h à 19 h30 et perfectionnement de 19h30 à 21 h).

Les licenciés de la Vaillante Tennis peuvent jouer au gymnase les lundis et jeudis soir et le dimanche toute la journée.

La licence permet également de jouer en compétition, comme les championnats de la Nièvre par équipe où la Vaillante a deux équipes inscrites.

Pour toute information, vous pouvez contacter Romain Calais au 06 13 87 02 72 ou par mail à vaillantetennis@mailo.com

A bientôt sur les terrains.



ASSOCIATIONS SPORTIVES

JUDO

Le Judo vaillante de Prémercy continue les cours pour les enfants, adolescent-es et a repris une séance pour les adultes depuis septembre 2024. Abordant la pratique du Judo telle qu'une école de vie, l'enseignement s'adapte aux différents âges des licencié-es.

Activité sportive, physique et engagée pour les plus grands et les adultes, ludique et motrice pour les plus jeunes (maternelles), le Judo se fonde sur une discipline et un code moral essentiels pour notre club. Nous portons également avec conviction la possibilité pour tout public, dont les personnes en situation de handicap, de s'intégrer aux groupes de judokas.

Tout au long de la saison, en plus des séances hebdomadaires, nous proposons de nombreuses actions : compétitions, animations, stages, entraînements communs, etc... Les séances d'essais sont possibles et gratuites toute l'année.



Horaires :

- ◆ Mercredi de 10h à 11h : 3-5 ans
- ◆ Mercredi de 14h à 16h : 6-16 ans
- ◆ Mercredi de 19h à 20h30 : 16 ans - Adultes

Contacts :

Frédéric (Président/Enseignant) 06-64-47-58-33 ;
Cyril (Enseignant) 06-81-69-62-94

ESCALADE

Pour la saison 2023-2024, la section comptait 52 grimpeurs : 23 adultes et 29 jeunes.

Pour la saison à venir, pour l'instant, 45 grimpeurs : 20 adultes et 25 jeunes.

Nous disposons de plusieurs créneaux horaires :

- ◆ Le lundi de 17h à 18h15 : jeunes de 7 à 10 ans.
De 18h15 à 19h30 : jeunes de 10 ans à 15 ans voire plus.

Ils sont encadrés par un cadre du comité départementale d'escalade accompagné de bénévoles du club.

De 19h30 à 21h : entraînement adultes.

- ◆ Le mercredi de 18h à 21h : entraînement adultes.

- ◆ Les dimanches en fonction de l'occupation de la salle pour les compétitions de tennis.

Contacts :

Julien Taillandier 06-75-64-46-31
Mathieu Quenault 07-84-09-10-05



ASSOCIATIONS SPORTIVES

VITAGYM PREMERY

Bouger son corps, retrouver de la souplesse, Vitagym vous invite à la salle des sports route de Cervenon à Prémery pour découvrir ses activités.

Notre animatrice diplômée de l'ADESS58, Morgane LAVEVRE, assure des cours de qualité. Elle est à l'écoute de nos adhérent(e)s et s'adapte en proposant des variantes aux exercices.

Rendez-vous le mercredi de 18h30 à 19h30 pour 1 heure de gymnastique d'entretien pour tous et de 19h30 à 20h30 pour une séance plus tonique (cardio).

Venez essayer, 2 heures vous seront offertes.



PRÉMERY TENNIS DE TABLE : VENEZ JOUER AVEC NOUS !



À Prémery Tennis de Table, on est une douzaine de joueurs de tous âges, réunis pour le plaisir de jouer sans se prendre la tête. Pas de compétition ici, juste du bon temps et quelques parties endiablées dans une ambiance sympa et décontractée !

Que vous soyez débutants, curieux, ou que vous ayez déjà un peu (ou beaucoup) d'expérience, tout le monde est le bienvenu. N'hésitez pas à passer nous voir pour essayer, la raquette en main ou sans, on rigole, on se défoule, et surtout, on passe un bon moment.

Vous pouvez retrouver cette équipe dynamique et agréable tous les mardis et jeudis de 18h30 à 20h30 en vous rendant à la salle rez-de-chaussée derrière la mairie ou en nous joignant par téléphone au 06.01.19.49.15, par mail à premyr.tennisdetable@gmail.com ou sur la page Facebook de l'association.

Alors, prêt à nous rejoindre pour taper la balle ?



RANDOVAILLANT - RANDONNÉE PÉDESTRE

La trentaine de licenciés s'est retrouvée sur les chemins de notre commune, en particulier pour les randonnées du mardi.

Les calendriers établis ont été respectés, la section a participé à divers événements extérieurs : parcours du cœur, téléthon, ainsi qu'à «la grande randonnée vers Paris» organisée par le Comité Départemental pour les Jeux Olympiques.

Malheureusement, le bureau démissionnaire depuis un an n'ayant reçu aucune candidature de remplacement, a dû voter sa dissolution.

Mais de nombreux clubs nivernais seront heureux de vous accueillir si vous le souhaitez.

Ne pas oublier que la marche «rapide» ou «douce» contribue au bon fonctionnement de notre organisme et offre quelques heures d'évasion

HANDBALL

115 licences traditionnelles (dont 67 moins de 18 ans), 57 féminines et 58 masculins, 123 licences événementielles. Huit équipes engagées dans les divers championnats Bourgogne Franche-Comté et Comité de la Nièvre.

Seniors M : 31 joueurs, 2 équipes en 1^{ère} Division Territoriale Bourgogne/Franche-Comté,

respectivement 7^{èmes} et 8^{èmes}. On espérait mieux pour l'équipe composée des plus jeunes.

Élimination au 2^{ème} tour de la Coupe de France.

◆ **Seniors F** : 15 joueuses engagées en 1^{ère} Division Territoriale Féminines. avec une 4^{ème} place au classement. Élimination au 1^{er} tour en Coupe de France.

◆ **Moins de 18 F** : 9 joueuses, Honneur Régional, effectif limité et inexpérimenté à ce niveau 5^{èmes} en première phase et 5^{èmes} en deuxième phase, mais ont assuré tous les matchs. Finalistes Coupe de la Nièvre.

◆ **Moins de 15 G** : 12 joueurs, Honneur Régional, effectif manquant également d'expérience, mais avec la motivation et le travail ils ont réalisé une saison honorable, 5^{èmes} en première phase, deuxièmes lors de la seconde avec 6 victoires en 6 rencontres. Éliminés en ½ finale de la Coupe de la Nièvre.

◆ **Moins de 15 F** : 13 joueuses. Engagement en Championnat Régional Honneur. Groupe aussi inexpérimenté en majorité à ce niveau. Bonne première phase avec une deuxième place qualificative pour le niveau haut mais finissent 6^{èmes} avec un niveau de jeu en baisse lors de la seconde phase. Élimination en ½ finale de la Coupe de la Nièvre

◆ **Moins de 13 mixte** : 15 jeunes 7F 8G, pas d'engagement en Championnat, mais intégration en moins de 15 ans afin de permettre à tous les jeunes du club de jouer.

◆ **Moins de 11 mixte** : 12 joueurs 7F 5 G, Excellence Nièvre, équipe jeune, sans expérience, qui a connu une saison difficile face à des équipes souvent très aguerries, 8^{èmes}. Éliminés en ½ finale de la Coupe de la Nièvre.

◆ **Moins de 9 mixte** : 10 jeunes, 7 F 3 G participation aux tournois de mini-hand et à la Finale du Challenge Avenir (64 jeunes déplacés)

◆ **Baby Hand** : 15 jeunes.

Participations : au Grand Stade pour les jeunes, à la Nuit du Hand pour les adultes, au tournoi Philippe Walszewski pour les -11 et -13, organisé par La Machine.

Plusieurs jeunes G et F ont participé aux stages, détectations, sélections, organisés par le Comité Départemental

Du point de vue arbitrage : 3 arbitres territoriaux ont réalisé 46 des 47 désignations (Ligue Bourgogne/Franche-Comté, Ligue du Centre, Comité), et 24 jeunes les 41 arbitrages du club avec pour certains la participation à une matinée de formation.

Durant 8 mois, l'association a bénéficié des services de 2 jeunes licenciés du club en tant que Service Civique, intervenant sur les entraînements et l'encadrement des jeunes, les manifestations et autres missions en appui des encadrants bénévoles.

Le club a assuré l'organisation de ses manifestations habituelles : journée porte ouverte, tournois mini-hand Challenge Avenir, hand fluo, hand à 4, Grand Stade, Nuit du Hand, avec en plus une journée de sensibilisation au handicap. Il a également assuré l'organisation des finales des Coupes de la Nièvre jeunes, et l'Assemblée Générale du Comité.

Manifestations extra-sportives : concours de pétanque, arbre de Noël, vente de calendriers. tombola.

Le club a répondu aussi aux projets de la Fédération ; jour de hand, hand pour elles, hand-fit, club formidable. Des bénévoles du club ont également participé à l'organisation de France/Espagne hand fauteuil à Nevers.

Le club est labellisé par la Fédération Française : Féminisation ; Arbitrage ; Hand à 4 et Intégrité Citoyenneté d'autres labels sont espérés d'ici la fin de saison le club travaille activement pour.

La saison 2024/2025 est commencée, depuis le 14 Septembre pour les seniors filles et garçons, les moins de 9 ans ont débuté le Challenge avenir et les -11 ans disputent des tournois de hand à 4 en attendant le début de leur championnat, les -15 ans M, -15 F et -18 F vont bientôt commencer leurs championnats respectifs. Sept équipes seront donc engagées. Les séances de hand-fit (pratique accessible à tous axée sur le bien-être et la santé) ont commencé le mardi 24/09.

Engagements en Coupe de France pour les 2 équipes adultes et en coupe de la Nièvre pour les jeunes.

Contacts :

BERTRAND Serge : 03 86 68 15 49

AUCLAIR Jean Michel : 03 86 37 95 26 - 06 75 63 70 61



AUTRES ASSOCIATIONS

GAZ-PART

Cette année le club moto Les GAZ-PART compte 54 adhérents de tous âges. Les diverses manifestations ont rencontré le succès avec un public toujours présent.

Au mois de mars, la Saint-Patrick a été organisée avec le groupe CRASH 58 et un atelier maquillage.

Au mois d'avril une balade organisée par Cédric et Jean Marie nous a menés vers un temple bouddhiste.

Notre 25^{ème} sortie de printemps a eu lieu le 1er juin avec les groupes REPOSE D et LES MANCHOTS.

Au mois d'août nous avons apprécié la route de la vallée de la Sioule avec une descente très rafraichissante en kayak.

Le 19 octobre nous avons organisé un rassemblement en faveur d' OCTOBRE ROSE pour reverser les fonds à la ligue contre le cancer. Avec près de 120 motos qui ont sillonné le circuit de Nevers Magny-Cours et un beau chèque donné à la ligue, la journée a été une réussite.

Et comme chaque année nos traditionnels rifles et choucroute ont eu lieu avec une super ambiance.

Les adhérents ont participé à différentes manifestations d'autres clubs, La Madone de Tannay, une haie d'honneur pour un mariage de motards, des baptêmes moto à Dompierre / Nièvre pour le 14 juillet et autres sorties.



TYRNANOG

L'association Tyrnanog est une association socioculturelle.

Installée à Prémery depuis 2008, l'association gère la compagnie de spectacle du même nom et propose divers événements sur le territoire pour participer au développement culturel et à la vitalité de ce dernier.

Retour sur les actions 2024 !

- ◆ **Vacances de Noël 2023/2024** : ateliers crèche de Noël, dojo de Prémery
- ◆ **Vacances d'hiver** : ateliers cirque « Carnaval chinois », salle du tennis de table
- ◆ **Vacances de printemps** : ateliers cirque ...saupoudrés de magie!, dojo de Prémery
- ◆ **du 11 au 14 août** : ateliers et journée cirque, au dojo
- ◆ **Vacances de Toussaint** : ateliers cirque « ombres et lumières », salle du tennis de table



Cette année, dans le cadre de la fête nationale du livre jeunesse « **Partir en Livre** », nous avons proposé une journée festive le **03 juillet Aux Ponts des Anciens Abattoirs**, avec des ateliers, des spectacles, des manèges, des stands, etc...

Avec le soutien financier de la ville de Prémery, la communauté de communes Les Bertranges, du département Nièvre et du Centre National du Livre. Merci à eux !

Nous avons eu le plaisir cette année de proposer nos **tabliers à histoires** à la micro crèche de Prémery, de jouer notre **nouveau spectacle « Ceci n'est pas une chaise » Aux Ponts des Anciens**

Abattoirs et de déambuler sur la **Grande Brocante du 21 Juillet** avec notre poney Esquimau.

La compagnie propose également des spectacles et des ateliers dans différentes structures sur le département et départements limitrophes (crèches, écoles, médiathèques, centres sociaux, comités des fêtes, mairies, etc...)

L'association remercie la mairie et l'école, les clubs Prémery Tennis de Table et Judo Vaillante Prémery ainsi que l'association des Ponts des Anciens Abattoirs pour la mise à disposition des salles pour nos ateliers, créations et répétitions !

Contact

www.tyrnanog.net ou facebook @CieTyrnanog
06 42 06 99 32



AUTRES ASSOCIATIONS

IACP

INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES / CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS / CANTON DE PRÉMERY.

Département de la Nièvre / Région Bourgogne Franche-Comté.

Biodiversité et paysages (Extrait)

(<https://www.ecologie.gouv.fr/dossiers/laction-letat-protoger-restaurer-biodiversite>)

La biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie – plantes, animaux, champignons, bactéries... – et leurs interactions. Elle nous fournit des services indispensables : pollinisation, épuration de l'eau et de l'air, qualité et diversité alimentaire, résilience face au changement climatique, amélioration du cadre de vie... Mais la biodiversité est aujourd'hui menacée. Les 5 principales causes de son effondrement sont l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

+ 200 000 espèces recensées.

2 700 espèces menacées, dont un quart sont des espèces endémiques strictes.

La France est le 6^e pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces inscrites sur la liste rouge de l'UICN*.

80 % de la biodiversité nationale en outre-mer.

La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?

Trois niveaux interdépendants, indispensables à la vie

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions. Elle comprend trois niveaux interdépendants :

- ◆ la diversité des milieux de vie à toutes les échelles : des océans, prairies, forêts... au contenu des cellules (pensons aux parasites qui peuvent y vivre) en passant par la mare du fond de son jardin, ou les espaces végétalisés en ville ;
- ◆ la diversité des espèces (y compris l'espèce humaine) qui vivent dans ces milieux ;
- ◆ la diversité génétique des individus au sein de chaque espèce : autrement dit, nous sommes tous différents !

En quoi la biodiversité est-elle menacée ?

75% des milieux terrestres et 40% des écosystèmes marins sont fortement dégradés : c'est le constat alarmant que partagent les experts internationaux.

Un million d'espèces sont menacées d'extinction dans le monde. Le rythme de disparition est 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction : on parle d'une sixième extinction de masse des espèces. Cette dégradation de la biodiversité est largement la conséquence de nos activités humaines, qui exercent des

pressions majeures sur la nature.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)* suit l'état de la biodiversité dans le monde, avec la Liste rouge mondiale des espèces menacées.

En 2021, sur les 134 425 espèces étudiées dans cette liste, 37 480 sont classées menacées, parmi lesquelles 41% des amphibiens, 14% des oiseaux et 26% des mammifères, ou encore 34% des conifères.

Les milieux naturels sont également fragilisés : plus de 35 % des milieux humides littoraux et continentaux ont disparu depuis 1970 dans le monde et les forêts tropicales pourraient disparaître d'ici 50 à 70 ans au rythme actuel de la déforestation.

La **France** se situe parmi les dix pays abritant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées (soit 1301 espèces), selon la Liste rouge des espèces menacées en 2018, et 68 % des habitats menacés au niveau européen sont présents en France métropolitaine.

En **France métropolitaine**, 14 % des mammifères, 24 % des reptiles, 23 % des amphibiens et 32 % des oiseaux nicheurs sont menacés de disparition du territoire, tout comme 19 % des poissons d'eau douce.

Mise à jour en date du 19 juin 2024.

Vous pouvez suivre les activités **IACP** de recensement de la **Biodiversité** Cantonal, **Géologie** / **Paléontologie**, **Archéologie**, en photographiant le QR code sécurisé ci-dessous avec votre portable.



(Sous condition d'avoir une application lecture de QR code, dans le cas contraire vous allez sur votre Google play intégré dans votre portable / télécharger l'application sécurisée (Scanner code QR & code-barres) / Gratuit et ne collecte aucune information personnelle).

Vous trouverez sur notre site web IACP (QR code) les liens national, régional, départemental et cantonal en accord sur nos statuts et activités.

Président IACP
Yves Dhinnin

*UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).



AUTRES ASSOCIATIONS

BRIDGE

Pour la saison 2024, la section bridge compte 27 adhérents, 3 de plus que l'an passé ce qui est une bonne nouvelle, et 4 membres occasionnels à la saison estivale. 16 de nos adhérents sont licenciés. Certains joueurs expérimentés ont des niveaux de 2^{ème} et 3^{ème} série et participent à des tournois régionaux voire nationaux. Chaque lundi nous nous réunissons de 14h à 18h à la salle sociale de Prémery Route de Lurcy. Nous formons entre 3 et 6 tables pour un après-midi de jeu et de convivialité. Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle et pour son soutien. Tous nouveaux adhérents seront les bienvenus. Pour tout contact appeler le 06 95 25 25 93.

La Présidente Muriel CATEL



NOS AÎNÉS

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Le club de l'âge d'or « Générations Mouvement » s'est vu progressé cette année en augmentant son nombre d'adhérents qui arrive à plus de cinquante.

Ces derniers sont toujours ponctuels les jeudis de 14H à 18H pour passer un après-midi convivial à jouer (belote, scrabble, tarot) autour d'un goûter très gourmand.

Nous assistons également à des spectacles, faisons des sorties, organisons des repas et fêtons les anniversaires.

Notre centenaire « Mèmène » a d'ailleurs été à l'honneur cette année !

Galette des rois, Chandeleur, Tartes aux prunes et Beaujolais Nouveau ne sont pas oubliés tout comme le traditionnel repas de Noël qui cette année se fera à la ferme auberge d'Oulon.

Notre concours de belote d'Automne a eu un très beau succès !

Le Club tient à remercier la municipalité pour son soutien et sa mise à disposition de la salle sociale.

Pour tout renseignement, contacter le 06-37-67-68-82 ou le 06-44-89-54-44

La présidente, Martine RIBLET



NOS AÎNÉS

2024 L'EHPAD FAIT PEAU NEUVE !

Les façades ont été rénovées, la grande baie vitrée rajeunie par son changement et la décoration intérieure a été modernisée.

Les déplacements verticaux ont été sécurisés par une remise aux normes de l'ascenseur.

Cette mise aux normes s'est étendue sur 10 jours avec une réorganisation de la distribution des 3 repas quotidiens et l'animation s'est déroulée sur 3 pôles.

Un aménagement de la signalétique et du système d'alarme a été effectué.

L'EHPAD économise l'énergie en changeant les éclairages des lieux communs et des appartements par des panneaux LEDS et le changement des vieux radiateurs.

Grace à l'entreprise MARIO LONGO un espace pétanque ainsi qu'un chemin de promenade ont été créés pour le grand bonheur de nos résidents. Ceux-ci sont ouverts à tous les Prémerycois.

La saison estivale a été riche en sorties grâce à l'acquisition du mini bus adapté. Par ailleurs, Vous pouvez suivre nos sorties sur notre compte Facebook « EHPAD les Colchiques maison de retraite ».



Les projets 2025

Un espace guinguette à roulette sera créé pour l'été prochain qui sera ouvert aux familles et aux visiteurs.

L'acquisition d'un mannequin Heimlich permettra une meilleure prise en charge lors des urgences par les équipes.

Dans la poursuite des économies d'énergie il y aura le remplacement des frigidaires dans les appartements.

Une journée sera organisée en partenariat avec les pompiers de Prémery pour la simulation d'un exercice d'évacuation.

Une mention spéciale pour l'équipe des Colchiques qui reste stable depuis quelques années grâce à un management bientraitant.

Une pensée pour les familles des personnes qui nous ont quittées : Mme Marcelle ALEXIS épouse RATAUD, Mme LEGER épouse DOUCERAIN Françoise, Mme Colette BARBOT épouse LEDORTZ, Mme Marie-Thérèse GIRARD épouse BLONDEAU, Mme MARIE Monique, Mme LAUTAR Maria.

Nous souhaitons la bienvenue à : Mme JOLY Evelyne, Mme MONNET Michelle épouse MOUSSET, Mme BRETON Nicole épouse COQUARD, Mmes RENVOYE Arlette et Ginette, Mr EMILE Raoul, Mr GUILLAMBERT Roger, Mme SAVOYE épouse MASSON Jeannine.

L'EHPAD Les COLCHIQUES, son équipe et ses résidents espèrent pour chacun de vous le meilleur pour 2025.

N'hésitez pas à venir visiter nos aînés et proposer vos talents au service animation !



LANOIZELÉ Julie

abeille
ASSURANCES

☎ 03.86.68.10.61

✉ premery@abeille-assurances.com

📍 2 Rue de la Gare
58700 Prémery

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS & VIE



La Ressourcerie
donne une seconde vie aux objets

La Motoculture
pièces et atelier de réparation

La Manufacture de Prémery
création et fabrication avec des bois de pays

Le Maraîchage
des légumes en culture éco-responsable

Affouages, conciergerie, affûtages, ...



EBE 58

9 rue Auguste Lambiotte

58700 Prémery

03.86.38.26.64 - ebe-58.fr

associationebe58@gmail.com

DONNEZ SON SANG EST UN ACTE DE SOLIDARITE !

En France, la vie de dizaines de milliers de personnes dépend de dons de sang, d'organes, de tissus...ces actes de solidarité médicale sont plus que jamais essentiels !

Toute l'équipe de l'amicale pour le don du sang de PREMERY et sa région s'est mobilisée pour aider l'EFS (institut français du sang) lors de ses collectes.

3 collectes ont eu lieu, principalement sur rendez-vous, les personnes se présentant sans RDV sont bien sûr accueillies avec plaisir : 82 personnes ont donné leur sang.

Lors de la dernière collecte, peu de donateurs se sont présentés, c'est la tendance dans toutes les collectes du département, pourtant une poche de sang peut sauver 3 vies !

Comme chaque année, Annie Legrain et Anne Leclerc ont rencontré les élèves de CM1 et CM2 à Prémery en janvier. Cet exposé leur montre les mécanismes du sang, à quoi ça sert...comment se déroule une collecte.... ceux-ci représentent les donateurs de demain. Et la classe de 3ème du Collège Achille Millien (2 groupes de 15 enfants). Le professeur de SVT est toujours très heureux de les recevoir, cet exposé venant compléter le cours sur le sang au programme de cette classe.

Collectes 2025 :

13/01, 5/05, ET 4/08 de 14 H 30 à 18 H00 SALLE SOCIALE A PREMERY

Pour donner il vous suffit d'avoir 18 ans, peser au moins 50 kg, être âgé de moins de 71 ans (60 ans pour un 1er don).

L'amicale recherche des bénévoles pour rajeunir ses rangs et pouvoir continuer à assurer les collectes.

Renseignements au 06 07 71 34 48.

La Présidente, Anne LECLERC



RESTOS DU CŒUR

EN 2025, 40 ans déjà que COLUCHE a lancé ces quelques mots :

Je voudrai rendre hommage à tous les bénévoles grâce à qui les restos du cœur ont vu le jour et continue d'exister.

Nous distribuons tous les lundis de chaque semaine.

Nous avons quelques personnes qui ont pu retrouver un travail. Très heureux pour elles.

Un grand merci à la municipalité de Prémery, à Carrefour Market, aux généreux donateurs lors de nos collectes nationale et départementale, à achats collectif 58, pour leur aide très précieuse.

Je remercie aussi toute l'équipe de bénévoles pour leur dévouement, leur disponibilité, et leur gentillesse vis-à-vis de nos personnes accueillies.

Sans eux, les restos du cœur ne pourraient fonctionner.

Cette année, nous avons recruté 3 nouveaux bénévoles Cindy, Elisabeth, et Martine ancienne est venue nous rejoindre. Maintenant nous sommes 14 bénévoles : Bénédicte, Chantal, Bernard, Gérard, Marie-Christine, Marie-Claire, Michèle, Mireille, Marcel, Thierry, Véronique...



OCTOBRE ROSE

Octobre Rose, 1^{ère} édition 2024, organisée par le Moto Club « Les Gaz-Part » - Prémary (58).

Grâce à Bruno Motyka, adhérent des Gaz-Part et Thierry Guyot, conseiller départemental de la Nièvre, nous avons pu rencontrer François Karinhi, directeur général des services du département de la Nièvre, et Romain Daguenet, responsable commercial du circuit de Nevers Magny-Cours.

Déjà, un grand merci à eux, car, sans eux, le projet n'aurait pu aboutir.

Le projet a consisté à rassembler un maximum de motards pour une balade à travers la Nièvre, dont l'étape principale était de se rendre au circuit de Nevers Magny-Cours, pour y faire deux tours, « histoire d'user un peu de gomme sur les traces des plus grands pilotes auto et moto ».

Après l'autorisation de M. le Maire, Alexis Plisson et du soutien de M. Sylvain Stiot, adjoint, nous avons pu organiser le rassemblement de 138 motards sur le champ de foire de Prémary. Leur contribution s'est portée à 5 euros par casque. Pour les remercier de leur présence, un porte-clés leur a été remis.

Accueillis par Magali, Présidente de la Ligue contre le cancer de Nevers, les motards ont pu patienter jusqu'à 10 h, viennoiseries offertes par la boulangerie DESCOTES accompagnées d'un café.

A 10 heures pétantes, impatients de prendre la route à destination du circuit de Magny-Cours, les motards se mettent en selle et font entendre leur moto par des vrombissements.

Les 138 motos ont pris les routes communales et départementales de la Nièvre, découvrant ainsi les paysages des villages avoisinants, Nolay, Sauvigny les Bois, Imphy, Chevenon, sous une sécurité assurée comme de coutume, par les adhérents du club des Gaz-Part.

Arrivés au circuit de Magny-Cours, nous avons été accueillis par Romain Daguenet pour nous présenter le programme de la journée, comprenant les deux tours de circuit de Magny-Cours.



A 12H15, les 138 motos étaient toutes alignées pour le départ avec un premier tour et l'arrêt sur la ligne de départ pour le deuxième tour, aux fins de prendre des photos souvenirs, prises entre autres, par Nicolas Boubin (pompiers Prémary), puis suivi d'un casse-croûte pris au snack du circuit.

A 15 Heures, RDV à l'accueil pour se rendre sur la Pitlane, afin d'assister à la mise en place d'un départ de course d'endurance, depuis la tribune présidentielle.

A 16 H 30, départ pour Prémary, en empruntant les routes de Sermoise, Challuy, Nevers, Marzy, Fourchambault, Pougues-les-Eaux et Guérigny.

La journée s'est terminée à la salle des fêtes de Prémary, gracieusement prêtée par la municipalité, à partir de 19H.

Nous avons bénéficié des deux groupes de musique : les « Crash 58 » et les « Fortunate Son » qui ont joué gracieusement devant 150 personnes. La SACEM n'a pas demandé de droit d'auteur. Merci à tous.

Au cours de cette soirée, les participants ont pu se restaurer grâce à la mise en place d'une buvette, et d'un espace sandwich. Côté sucré, nous avons Patou qui nous a préparé à la demande, des crêpes. La pâte a été concoctée et offerte par l'EHPAD (Prémary). Merci à tous.

Par ailleurs, pour collecter au maximum d'argent destiné entièrement à la ligue contre le cancer, nous avons démarché plusieurs entreprises, artisans et commerçants de Prémary, Nevers, Dompierre, La Charité sur Loire et Cosne sur Loire. A cela s'ajoute la participation des motards, à 5 euros par casque, les dons individuels de prémarycois et prémarycoise et la recette de la soirée.

Ainsi, nous avons pu collecter 4.200 euros, reversés intégralement à la Ligue contre le cancer.

Un grand merci au service départemental de la Nièvre, Thierry Guyot, au circuit de Nevers Magny Court, Romain Daguenet, à Alexis Plisson, Maire de Prémary, au comité des fêtes de la Pougé, Esthi Conseil, Cogep, Groupama, Bigmat, Sarl Charleston, Thelem Nevers exploitation, Mario Longo, Sarl Bourgogne Moto, Keep Rollin, Boulangerie Descotes, Boulangerie l'ami du pain, Boucherie Ponsot, Promocash Nevers, Carrefour Market Prémary, l'EHPAD de Prémary, les musiciens Crash 58 et Fortunate Son, la SACEM, à Magali de la ligue contre le cancer, Nicolas Boubin, et surtout un grand merci aux gaz-part qui se sont mobilisés toute la journée, car sans eux, cette journée n'aurait pu avoir lieu.

Une pensée toute particulière pour deux de nos adhérents qui n'ont pu venir, au regard de leur état de santé.

Un hommage à Christophe FORTEA qui nous a quittés tragiquement samedi soir, suite à un accident de moto, en se rendant à son domicile.

**Le Président des Gaz Part
Christophe DEZ**



SANTÉ SOLIDARITÉ

SECOURS CATHOLIQUE

Le secours catholique (présent depuis 20 ans à Prémary), est une équipe de 15 bénévoles qui vous accueillent dans son espace café et sa boutique solidaire (qui fonctionne grâce aux dons). Nous avons aussi un bureau d'accueil pour orienter et aider les personnes en difficulté. Merci à tous pour votre engagement et votre générosité.

Secours Catholique

19 Place de l'Eglise - 58700 PREMERY

Tél. 03 86 57 21 09

equipe.premery.211@secours-catholique.org

Ouvert :

Le lundi après-midi de 14h à 16h45

Les mercredi et samedi matin de 9 h à 11h45



ENTREPRISE A LA UNE



L'unité de méthanisation de Prémary, première mondiale d'une technologie innovante

Le site de méthanisation de Prémary utilise la technologie française DualMetha qui permet de traiter de manière efficace tout type de déchets agricoles sans préparation. Il s'agit d'une première mondiale dans un marché dominé par des technologies plus complexes allemandes, danoises ou hollandaises. Le site de Prémary servira de vitrine pour le déploiement futur du procédé.

Le site de Prémary traite environ 30 tonnes par jour de biomasse. Il s'agit de cultures intermédiaires, de déchets céréaliers, de fumier et de lisier. Ces matières sont digérées dans le procédé de méthanisation et permettent de produire un biométhane qui est injecté dans le réseau de gaz de ville. Cette production de 150m3 de biométhane par heure. Cela équivaut à la consommation énergétique de 1 500 foyers et évite, par la substitution au gaz fossile importé, 2 500 tonnes de CO2 chaque année.

Le site de Prémary fonctionne avec certains agriculteurs du territoire et leur permet de réduire leur dépendance aux engrais fossiles en leur restituant le résidu organique, appelé digestat, issu du traitement des biomasses. L'unité embauchera deux personnes à plein temps et s'appuiera sur le tissu économique local pour plusieurs autres missions.



MAISON INTERCOMMUNALE FRANCE SERVICE

Véritable service de proximité et d'accompagnement pour les habitants du territoire de Prémery afin de faciliter leurs démarches en ligne et les aider pour tous les services de proximité.

Pour l'année 2024

Ce service a permis d'accompagner 1350 personnes, avec une priorité pour :

- ◆ Direction des finances publiques
- ◆ Assurance retraite
- ◆ Agence nationale des titres sécurisés (cartes grises, permis...)
- ◆ Caisse primaire d'assurance maladie.

Permanence DGFIP (impôts)

mardi sur RDV 9h-12h / 14h-16h30 Tél : 03 86 37 79 43

Permanence numérique avec Céline MONZAT

mercredi et jeudi sur RDV
Tél : 06 74 85 70 46

Permanence du SAAD

Service d'accompagnement à domicile jeudi de 14h à 17h
Tél : 03 86 37 79 43

Patricia et Pascale vous accueillent : 40- 42 route de Lurcy
Du lundi au vendredi de 8h30-12h/13h30-17h - Tél : 03 86 37 79 43

DJM

2^{ème} vice présidente de la communauté de communes de Bertranges



PAYSAGISTE
Mickaël GUILLAUME
Tontes, tailles diverses, plantations.....
Tél. : 03.86.68.17.09
09-67-28-17-09



Le Chaillou – 22 Rue de la Forêt – 58700 PREMERY

ADM Coiffure
Coiffeur visagiste



Domicile  Hommes : 03 86 68 12 37
Femmes : 03 86 68 11 81

82, Grande rue - 58700 Prémery

GENDARMERIE

La Gendarmerie de PRÉMERY fait partie, avec la brigade de POUILLY-SUR-LOIRE, de la Communauté de Brigades de LA-CHARITÉ-SUR-LOIRE. Les horaires d'ouverture sont détaillés ci-dessous.

L'effectif est au complet et est constitué par : un Adjudant, commandant la brigade (ayant la qualité d'officier de police judiciaire), un Maréchal-des-logis-chef (officier de police judiciaire) et 3 Gendarmes (chacun étant qualifié d'agent de police judiciaire), ainsi qu'un gendarme adjoint volontaire (agent de police judiciaire adjoint).

Les militaires de cette unité assurent la sécurité des biens et des personnes.

Au quotidien : des rendez-vous peuvent être assurés, et l'action d'une patrouille sollicitée (tél. 03.86.68.12.32.). En cas d'urgence composer le « 17 » ou appuyer sur le bouton d'appel à l'entrée de la brigade, et ce 7 jours sur 7, et 24 heures sur 24.

Des conseils et des informations peuvent vous être fournis dans les domaines suivants : violences intrafamiliales, prévention contre les vols, les cambriolages et les escroqueries (entreprises, commerces, résidences, véhicules, personnes âgées...), opération tranquillité vacances, procurations électorales, recrutement, permis piéton, permis internet.

Nous recueillons tous renseignements utiles à la prévention et à la répression de la délinquance, ainsi qu'en matière d'ordre public et de police de la route.

Toute correspondance est à adresser à : Monsieur le Commandant de la Brigade de Prémery – Gendarmerie Nationale – 4 rue de Valvry 58700 PRÉMERY.



Communauté de Brigades de La-Charité-sur-Loire	Horaires d'accueil	Téléphone
Brigade de LA-CHARITÉ-SUR-LOIRE 94 Avenue du Maréchal Leclerc 58400 La-Charité-sur-Loire	Lundi à Samedi : 8h00-12h00 / 14h00-19h00. Dimanche et Jours fériés : 9h00-12h00 / 15h00-18h00.	03.86.70.02.10
Brigade de POUILLY-SUR-LOIRE Rue d'Antibes 58150 Pouilly-sur-Loire	Mardi : 14h00-18h00	03.86.39.11.72
Brigade de PRÉMERY 4 Rue de Valvry 58700 Prémery	Vendredi : 14h00-18h00	03.86.68.12.32

Electroménager - TV - Antennes
Electricité générale - Installation de bornes de charge pour véhicules électriques - Chauffage bois et granulés
Plâtrerie - Peinture - Votre cuisine sur mesure

Tél. 03 86 68 11 31
www.extra-premery58.fr - epe-sarl-premery2@wanadoo.fr
10 Grande Rue - 58700 PRÉMERY

MOTRIO

AUTOMOBILES CALISTE
7 Route de Varzy
58700 PRÉMERY
03.86.68.10.76
de père en fils depuis 1935
automobilescaliste@gmail.fr

ÉTAT CIVIL ANNÉE 2024

BIENVENUE AUX PETITS(ES) PRÉMERYCOIS(ES)

Cheydeune CHA GNET
Ezio RAMJANE
Kurtis LAMOUR
Calie RAPPENEAU

Elena PONSOT
CAUBRIERE
Layan QIAL
Nathan MAUDET



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

Michel SOURTI - Sylvie FROMENTEAU
Arnaud DELANOUE - Céline PARADIS

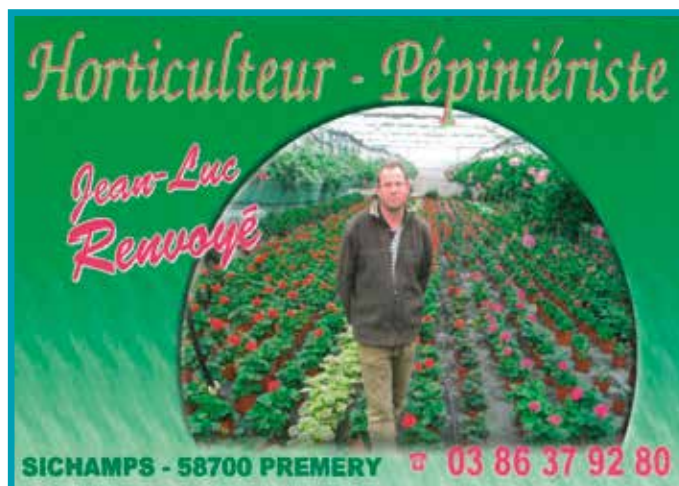


UNE PENSÉE

Marie-Thérèse PETRELLI
Monique BINET
Consuelo TOMAS
Paul ENERIZ
Sandrine CAFFIERS
Gérard DOUCERAIN
Sylvie MOINDROT
Solange BEN HADJ
José FERREIRA DE CARVALHO
Antonia RADIX
Danielle ROBLES
Jean GIMENEZ-GARCIA
André TAVEL
Michel GOEMAERE

Marcelle RATAUD
Manuel IBANEZ
Colette LE DORTZ
Jean-Claude ROBERT
Isabelle RIGAULT
Thierry BERGER
Michel GODARD
Nicole MORIZOT
Yvette GUILLAMBERT
Maria LAUTAR
Régis PARZYCH
Françoise DOUCERAIN
Anne-Marie GOETHALS
Sébastien RAGUENEAU

Magdaléna MIRET ALBERICH
Jean BOUVIER
Marie-Thérèse BLONDEAU
Alain GREMILLON
Jean MASSON
Yvette GOMEZ DE PINHO
Régis COLAS
Rolande LE BAIL
Gustave TREIL
Arthur LIS
Chantal EVEZARD
Maria FERREIRA
André CANAMERO



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

8 Place de la Mairie
Tél. 03.86.68.12.40 Fax 03.86.37.98.72
accueil.mairie@ville-premery.fr
Ouverture au public :
Lundi : 8h-12h et 13h15-17h
Mardi et jeudi : 8h-12h et 14h30-17h
Mercredi : 8h-12h et 13h30-17h
Vendredi : 8h-12h et 13h15-15h30
Site internet : www.mairie-premery.fr

CENTRE DE SECOURS

Place du Champ de Foire : Tél. 18

GENDARMERIE

Valvry Tél. 17
Tél. 03.86.68.12.32
Permanences : le vendredi de 14h à 18h

LA POSTE

Tél. : 3631
Avenue de la Gare Tél. 03.86.60 09 01
Ouverture au public : Lundi, mardi, mercredi,
vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Jeudi : 9h à 12h Samedi : 9h à 12h
Dernière levée du courrier : 15h à la boîte / 15h
au guichet

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES BERTRANGES

MSAP 40 Rue de Lurcy Prémery
Tél. 03 86 37 79 43
La Charité-sur-Loire Tél. 03 86 69 69 06

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Grande Rue Tél. 03 86 37 99 07
ouvert d'avril à octobre du lundi au samedi
matin - 10h12h/14h17h30

ECOLE

Groupe Nièvre Place de l'Eglise
Tél. 03 86 68 12 40
Ecole Maternelle Cour du Château
Tél. 03 86 68 12 40
Collège Achille Millien
Route de Cervenon - Tél. 03.86.37.79.00

PAROISSE DE LA SAINTE TRINITÉ

Pôle Prémery Guérigny Pougues
Père JAMES Tél. 06 61 87 79 00/Presbytère 03
86 37 30 79
Messe tous les dimanches à 11h

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT (SAUR)

Valvry PREMERY www.saur.com
Service client de 8h à 18h du lundi au vendredi
03 58 71 30 00
Urgences techniques 24h/24h 03 80 45 18 08

ERDF devient ENEDIS

Service dépannage : Tél. 0972675058

Urgence sécurité gaz appeler GRDF au
0800473333

MEDECIN

M. BENIER Patrick
42, rue de Nièvre Tél. 03.86.58.09.32
M. MENSİK Louis Paul
3, place du Champ de Foire Tél. 03 86 70 16 02

CAMPING DE PRÉMERY

ouvert d'avril à septembre
location chalets d'avril à la Toussaint
Tél. 06 42 81 01 64

BIBLIOTHÈQUE

6 cour du château 09 72 53 46 12
bibliothèque@ville-premery.fr
lundi 16h30/18h mercredi et vendredi
9h30/12h30 et 14h/17h
samedi 9h30/12h30 inscription gratuite
connexion wifi

ÉTIOPATHES

60 Grande Rue Pierre-Paul ROUQUETTE, Manon
DEPALLE, Pierre MATERA Tél. 03 58 07 57 96
Nans BEAUVALLET Tél. 03 58 07 12 39

DIÉTÉTICIENNE

60 Grande Rue Sophie CONSEIL
Tél. 06 38 04 59 15

REFLEXOLOGUE

60 Grande Rue Sabine BERARD
Tél. 06 14 39 31 89

CORRESPONDANTE DE PRESSE JDC

Mme Bénédicte PERRIER 06 30 73 62 69
benedicteperrier.corres58@orange.fr
OFFICE NOTARIAL VAL CHARITOIS
annexe de prémery
5 avenue de la Gare Tél. 03 86 68 11 73

PÊCHE

Président 06 47 50 40 99
cartes de pêche en vente à office tourisme,
carrefour market et magasin EPE
10 Grande Rue

CHASSE

Président Sylvain STIOT
03 86 37 94 25

EBE 58

9 rue Auguste Lambiotte
03 86 38 26 64

Ressourcerie

03 86 60 51 71
associationebe58@gmail.com

Déchetterie Intercommunale Sichamps :

03 86 68 03 12
lundi mercredi 14h/17h30
mardi vendredi jours fériés fermée
jeudi samedi 9h/12h 14h/17h30

DENTISTES

Mme Nadine DOSJOUR-BOUCHANT
M. Hugues BOUCHANT
4 Rue de Lurcy Tél. 03.86.68.11.33

SECOURS CATHOLIQUE

19 Place de l'Eglise
Lundi : 14h à 16h45 Mercredi : 9h à 11h45
Samedi : 9h à 11h45
Tél. 03 86 58 45 59

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

- Mme Frédérique DELORME/
Mme Laëticia MENUET
4, rue des Donloupes Tél. 03.86.68.11.51
- Mme Marie-Florence SENNETON
1C Rue de Nièvre Tél. 07 68 82 63 28

PÉDICURE-PODOLOGUE

M. GABA Franck 4, rue des Donloupes
Tél. 03 86 68 11 51

INFIRMIERES

- Cabinet Isabelle FOLTIER
3 Rue Alix Marquet
Tél. 03.86.57 23 74/06 75 59 78 26
- Cabinet Céline CHARBONNOT
et Émilie RICHARD
Place du Champ de Foire
Tél. 03 86 23 95 19/06 76 39 63 99
- Cabinet Anne-Sophie de BRAUER
38 Route de Lurcy
Tél. 03 86 57 63 51/06 47 58 10 44

PHARMACIE

Pharmacie des Mardelles
7, place de la Halle Tél. 03.86.68.11.28
Fax 03 86 68 14 11
Pharmacies de garde 3237

CLINIQUE VÉTÉRAIRE DES DEUX NIÈVRES

M. et Mme Alain BRUNET/Mme PESCHEUX
5Bis, avenue de la Gare Tél. 03.86.68.10.94
veto.premery@wanadoo.fr
cliniqueveterinairepremery.mon-veterinaire.com

ASSISTANTES SOCIALES

Centre Socioculturel Place de l'Eglise
Permanences sur rendez-vous
en appelant le Conseil départemental La
Charité-s/-Loire
au 03.86.69.67.00

EHPAD « Les Colchiques »

Direction : M. ADA Fabien
2 Rue Ambroise Croizat 03 86 37 96 39

SERVICE MUTUALISTE AIDE À DOMICILE ATOME

10 Place de la Halle Tél. 03 86 37 97 48
Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

CENTRE SOCIOCULTUREL

Mme Régine GAULON Présidente/M. Grégoire
DUTRIEU Directeur
10 Place de l'Eglise Tél. 03.86.68.11.30

TRANSPORTS - LIGNES AUTOCARS

Nevers-Clamecy LR 502 MOBIGO
Tél. 03 80 11 29 29
Gare routière Nevers Tél. 03.86.57.16.39

CAISSES

- Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre
83, rue des Chauvelles-Nevers
Tél. 0810255810
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
50, rue Paul Vaillant Couturier
Tél. 3646

TAXIS

- Taxi du Nohain Tél. 03.86.68.11.98
M. Adrien BORIES Tél. 03.86.22.39 01.
www.taxi-nievre.fr
- Taxi Prémery M. RHNANE
Tél. 06 83 53 88 01

POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE CATON

6 Grande Rue 03 86 68 11 68



Julien Catel

— S A R L —



**CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE
TERRASSE BOIS**

58700 SICHAMPS

Tél. 03 86 37 93 54

julien.catel.sarl@gmail.com

www.catel-couverture.fr